

C.I.R.A.

SPÉCIAL ÉTÉ - DU 3 JUILLET AU 11 SEPTEMBRE - 5 F

T2137-365-5,00 F

# le monde libertaire

rédaction  
administration  
3 rue ternaux  
75011 paris  
tel: 805 34.08  
ccp publico  
1128915 paris

N° 365 JEUDI 3 JUILLET AU JEUDI 11 SEPTEMBRE 1980 5,00 F

hebdomadaire

Organe de la Fédération Anarchiste

(Adhérente à l'Internationale des Fédérations Anarchistes)

SPÉCIAL  
ÉTÉ

## BONNES VACANCES !



## Liste et permanences des groupes de la Fédération Anarchiste

### PROVINCE

ALLIER : MOULINS  
 AUBE : TROYES  
 B.-D.-R. : MARSEILLE - AIX  
 DOUBS : BESANÇON  
 EURE : EVREUX  
 GARD : GROUPE DÉPARTEMENTAL  
 GIRONDE : BORDEAUX-CADILLAC  
 HERAULT : BEZIERS - MONTPELLIER  
 ILLE-ET-VILAINE : RENNES  
 INDRE-ET-LOIRE : TOURS  
 LOIRE : ST. ÉTIENNE  
 MAINE-ET-LOIRE : ANGERS  
 MORBIHAN : LORIENT  
 NORD : LILLE-VALENCIENNES  
 OISE : CREIL  
 ORNE : LA FERTÉ-MACÉ - FLERS  
 PAS-DE-CALAIS : HÉNIN-BEAUMONT  
 PYRÉNÉES-ATLANTIQUES : BAYONNE  
 - BIARRITZ  
 HT-RHIN : MULHOUSE  
 RHONE : LYON  
 LOIRE-ATLANTIQUE : NANTES  
 MANCHE : CHERBOURG  
 LOT-ET-GARONNE : AGEN  
 SEINE-MARITIME : ROUEN-LE HAVRE  
 SOMME : AMIENS  
 VAR : RÉGION TOULONNAISE  
 VENDÉE : GROUPE LIBERTAIRE VEN-  
 DÉEN  
 HTE-VIENNE : LIMOGES  
 YONNE : FÉDÉRATION DÉPARTE-  
 MENTALE  
 BELGIQUE  
 SUD-LUXEMBOURG

### RÉGION

**PARISIENNE**  
 PARIS : 11 groupes répartis dans les arrondissements suivants : 2°, 5°, 6°, 7°, 10°, 11°, 13°, 14°, 15°, 16°, 18°, 19°, 20°.

### BANLIEUE SUD

- FRESNES-ANTONY  
 - MASSY-PALAISEAU  
 - ORSAY-BURES  
 - RIS-ORANGIS  
 - CORBEIL-ESSONNES  
 - DRAVEIL  
 - THIAIS, CHOISY  
 - MASSY  
 - VILLEJUIF  
 - MONTROUGE

### BANLIEUE EST

- GAGNY, NEUILLY-SUR-MARNE, CHELLES  
 - MONTREUIL, ROSNY

### BANLIEUE OUEST

- NANTERRE, RUEIL  
 - VERNEUIL, LES MUREAUX

### BANLIEUE NORD

- VILLENEUVE-LA-GARENNE, ST. OUEN  
 - DOMONT  
 - ARGENTEUIL, COLOMBES  
 - SEVRAN, BONDY

### LIAISONS

Aubenas, Laval, Metz, Saintes, Thonon-les-Bains, Marennes-Oléron, Salon, Ardennes, Soissons, Vierzon, Bégard, Concarneau, Brest, Cannes, Laon, Orléans, Cherbourg, Parthenay, Le Vigan, St. Sever, Vendôme, Toulouse, Blois, St. Briec, Bas-Rhin, Nord Seine-et-Marne, Maule, La Roche-sur-Yon, Montauban, Poitiers, Nord de la Hte-Vienne, Epinal, Noyon, Florac, Ajaccio, Bastia, Angoulême, Anizy-le-Château, Le Mans, Hyères, La Seyne-sur-Mer, Parthenay.

### LIAISONS PROFESSIONNELLES

- LIAISON INTER-ENTREPRISES DES ORGANISMES SOCIAUX  
 - LIAISON DES POSTIERS  
 - LIAISON DES CHEMINOTS  
 - LIAISON DU LIVRE  
 - CERCLE INTER-BANQUES

\*\*\*\*\*

Groupe départemental du Gard : écrire à CGES, B.P. 3044 - 30002 Nîmes-Cédex

Groupe de Troyes : les 1<sup>er</sup> et 3<sup>es</sup> mardis de chaque mois, de 19 à 21 h, 17 rue Charles Gros (1<sup>er</sup> porte à gauche)

Groupe de Tours : Pour tous contacts, écrire à Claude Garcera, B.P. 2141, 37021 Tours-Cédex

Groupe de Rennes : le mardi soir à partir de 20 h à la MJC La Paillette

Groupe libertaire d'Angers : tous les vendredis de 17 à 19 h. à la librairie La Tête en Bas, 17 rue des Poëliers à Angers

Groupe de Marseille : le samedi de 14 à 16 h. au local « Culture et Liberté », 72 bd Eugène Pierre à Marseille

Région toulonnaise : le samedi de 15 h 30 à 19 h. au local du Cercle Jean Rosland, rue Montebello à Toulon

Groupe L'Entraide (Havre et région) : dans les locaux du C.E.S., 16 rue Jules Tellier au Havre, permanence les lundis, mercredis, samedis de 18 à 19 h

Groupe Sébastien Faure de Bordeaux : le mercredi de 18 à 20 h. et le samedi de 14 à 18 h., en son local 7 rue du Muguet à Bordeaux

Groupe d'Amiens : peut être contacté en écrivant à B.P. 7 - 80330 Longueau

Groupe d'Evreux : Cercle d'Etudes Sociales B.P. 237 - 27002 Evreux-Cédex

Groupe de Rouen : le samedi de 15 à 17 h., rue du Gros-Horloge

Groupe Nestor Makhno de St Etienne : tous les jeudis à partir de 19 h., au local 15 bis CNT-ŞIA-LP de la Bourse du Travail, Cours Victor Hugo à St. Etienne

Groupe libertaire vendéen : B.P. 12 - 85170 Le Poiré-sur-Vie

Groupe Soleil Noir de Cadillac : tous les samedis de 14 à 19 h., 26 rue de Branne à Cadillac (salle de l'ancien CES)

Liaison Blois : B.P. 803 - 41008 Blois-Cédex

Groupe Eugène Varlin : Petite salle du Patronage laïc, 72 avenue Félix Faure, (15<sup>e</sup>), métro Boucicaut, tous les mercredis de 19 à 20 h

Groupe Louise Michel : le lundi de 18 à 20 h., le mercredi de 16 à 19 h. (en même temps que la permanence du collectif IVG), le samedi de 17 à 19 h., 10 rue Robert Planquette, Paris 18<sup>e</sup>

Groupe Voline : 26 rue Piat, Paris 20<sup>e</sup>, tous les samedis de 14 à 16 h

Groupe Fresnes-Antony : mercredi de 14 à 19 h, samedi de 10 à 19 h, dimanche de 10 à 13 h, 34 rue de Fresnes à Antony, métro Antony (tél. 668-48-58)

Groupe d'Argenteuil : tous les samedis de 15 h 30 à 18 h 30, 28 rue Carême Prenant à Argenteuil (au fond de la cour)

Groupe libertaire Sevrans-Bondy : adresse postale : Cercle d'Etudes Liberales Centre Alfa de Bondy, 3 allée des Pensées - 93140 Bondy

## COMMUNIQUÉS

Le groupe Berneri appelle ses futurs sympathisants, intéressés par un renouveau de la présence libertaire sur le 10<sup>e</sup> arrondissement, à le contacter soit lors de la vente du M.L. qu'il assure tous les mercredis soir Gare de l'Est, soit par l'intermédiaire des Relations Intérieures.

Le groupe Les Temps nouveaux de Troyes interrompt ses permanences pour la période des vacances. Il les reprendra en septembre.

Un groupe est en formation sur Le Puy, les camarades intéressés peuvent le contacter par l'intermédiaire des R.I.

Un groupe est en formation sur Nanterre-La Défense, les camarades intéressés peuvent le contacter par l'intermédiaire des R.I.

Le groupe F.A. du 14<sup>e</sup> arrondissement de Paris appelle ses sympathisants à le contacter par l'intermédiaire des Relations Intérieures. Il assure une vente du *Monde Libertaire* tous les jeudis à 18 h dans la gare Montparnasse (sortie métro).

Le groupe Orsay-Bures de la F.A. qui reprendra ses cours de formation anarchiste en octobre, appelle ses sympathisants à le contacter par l'intermédiaire des R.I.

Un groupe F.A. vient de se constituer à Metz. Il appelle tous les anarchistes de la région à se joindre à lui. Le contacter par l'intermédiaire des Relations Intérieures.

Il existe à Evreux un groupe anarchiste qui fonctionne depuis six mois environ. Vous pouvez le contacter en écrivant au CES (voir adresse dans la liste des permanences de groupes) ou bien par l'intermédiaire des Relations Intérieures.

Le groupe anarchiste de Metz a édité une revue *A bas toutes les armées*. Au sommaire :  
 - Une forme de lutte contre le Service national : l'objection de conscience ;  
 - renvois de livrets militaires ;  
 - les TPFA ;  
 - la grève de la faim ;  
 - la vie quotidienne à l'armée.  
 En vente au groupe ou à Publico : 2 F l'exemplaire ; 1,50 F à partir de 10 exemplaires.

Le groupe Eugène Varlin vient de faire paraître le n°1 de la *Revue de la Presse anarchiste internationale*. 34 p.  
 En vente à Publico : 6 F

## Informations

VOUS POUVEZ NOUS ECRIRE POUR NOUS DEMANDER NOTRE DERNIER CATALOGUE DES OUVRAGES EN VENTE A PUBLICO.

## Permanences antimilitaristes

Tous les samedis de 17 à 19 h à la librairie La Tête en Bas 17 rue des Poëliers à Angers

Tous les samedis de 13 à 15 h 10 rue Robert Planquette Paris 18<sup>e</sup> (M° Blanche)

Tous les samedis de 15 à 18 h 26 rue du Wad-Billy Metz - Tél. 74-41-58

Directeur de la publication Maurice Laisant  
 Commission paritaire n° 55 635  
 Imprimerie «Les marchés de France» 44, rue de l'Ermitage, Paris 20<sup>e</sup>  
 Dépôt légal 44 149 - 1<sup>er</sup> trimestre 1977  
 Routage 205-Publi Routage  
 Diffusion SAEM Transport Presse

## Affiches disponibles à Publico

### PAS DE COMMANDE AU-DESSOUS DE 10 EX.

<i>Antimilitarisme (gr. de Ris)</i>	0,60 F l'unité
<i>Supprimons l'armée (gr. Massy-Palaiseau)</i>	0,60 f l'unité
<i>Armée bourreau du peuple (gr. Sacco-Vanzetti)</i>	0,60 F l'unité
<i>L'anarchie, la plus haute expression de l'ordre</i>	0,25 F l'unité
<i>Monde Libertaire (pour abonnement)</i>	0,45 F l'unité
<i>Monde Libertaire (vente en kiosques)</i>	0,40 F l'unité
<i>Radios libres (gr. Toulon)</i>	0,50 F l'unité
<i>Action directe (gr. Toulon)</i>	0,50 F l'unité
<i>Peine de mort (gr. Voline)</i>	0,50 F l'unité
<i>Fichage des enfants (gr. Sacco-Vanzetti)</i>	0,50 F l'unité
<i>Jeux olympiques (gr. Commune de Kronstadt)</i>	0,70 F l'unité
<i>Affichage libre (gr. Jacob)</i>	0,70 F l'unité
<i>Gestion directe (gr. Jacob)</i>	0,50 F l'unité

Pour les deux dernières affiches, pas de commande au-dessous de 50 exemplaires

NE PAS OUBLIER POUR CHAQUE COMMANDE A PUBLICO LES FRAIS DE PORT

Cassette de 1 h 30

En vente à Publico : 22 F

sur *Bakounine*

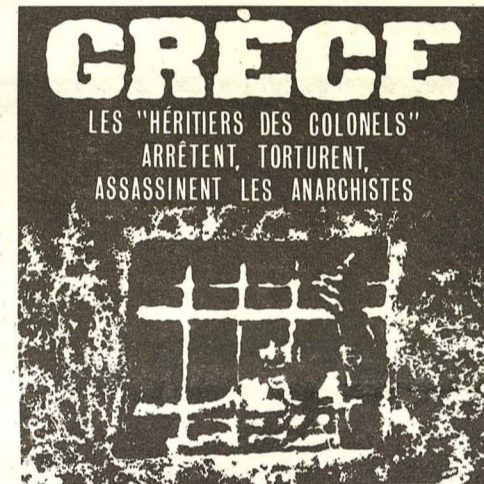
Pour les commandes,

ne pas oublier

par Gaston Leval

les frais de port

## ABONNEZ-VOUS



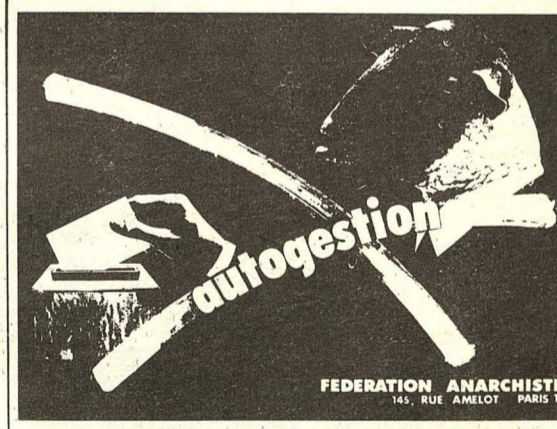
Affiche éditée par les relations internationales

0,70 F l'unité au-dessus de 10 ex.

2 F au-dessous de 10 exemplaires

PAS DE COMMANDE AU-DESSOUS de 10 EXEMPLAIRES

Au terrorisme des états doit répondre la solidarité des travailleurs !  
 Fédération Anarchiste  
 3, rue Ternaux Paris 75011  
 adhérente à l'Internationale des Fédérations Anarchistes



Affiche éditée par le groupe Fresnes Antony

0,50 F l'unité au-dessus de 10 ex

2,00 F l'unité au-dessous de 10 exemplaires

Pas de commande au-dessous de 10 exemplaires

## Fermeture de la permanence antimilitariste

(Paris)

du 5 juillet au 13 septembre 1980

## LE MONDE LIBERTAIRE

Redaction-Administration: 3 rue Ternaux 75011 Paris  
 Tél. 805.34.08 CCP Publico 11289-15 Paris

France	TARIF		Etranger
	Sous pli fermé		
3 mois	50 F	78 F	55 F
6 mois	95 F	150 F	110 F
12 mois	180 F	280 F	210 F

Abonnez-vous

## BULETIN D'ABONNEMENT

à retourner 3 rue Ternaux 75011 Paris (France)

Nom ..... Prénom .....

N° ..... Rue .....

Code postal ..... Ville .....

à partir du N° ..... (inclus) ..... Pays .....

Abonnement  Reabonnement

Reglement (à joindre au bulletin):

Chèque postal  Chèque bancaire  Mandat-lettre

Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière bande et 4 F en timbre-poste.

Permanence des Relations Intérieures tous les samedis de 14 à 17 h. 3 rue Ternaux Paris 11<sup>e</sup>

## en bref...en bref...

## COMMUNIQUÉ

...Des militants de la F.A. et du G.R.I.T. sont intervenus samedi 28 juin dans la soirée, à la gare Montparnasse et au centre Beaubourg pour vendre *Avís de Recherche* et diffuser des tracts d'information à la population. Les manifestants se sont dispersés sans incident vers 23 heures.

La F.A. et le G.R.I.T. entendaient ainsi dénoncer la répression qui vise ces derniers temps l'ensemble du mouvement antimilitariste révolutionnaire (insoumis totaux, objecteurs OP20, renvoyeurs de livrets, comités de soldats), et réaffirmer leur volonté de continuer leur action visant à dénoncer et combattre toutes les armées et tous les Etats.

Fédération anarchiste  
Groupe de Résistance  
et d'Insoumission Totale

## DE-CI, DE-LA...

Humour et violons, sang, banjo, merguez et flûtes ou Aristide Padygros.

Des barjes ! Ces six succulents Suisses sont (dit-les vite pour voir) des musiciens hors pair et qui en profitent pour faire du folk pas triste (oui, oui, vous avez bien lu !). Leur prestation est une suite de sketches fous où se mêlent assassinat, distribution de merguez (« pour les planqués du premier rang »), photo et mise en fiche du public ficelé - scotché à vrai dire - et maintenu en garde à vue ! Entre autres choses. Il est certain en tout cas que leur mise en scène n'a pas pour rôle de pallier le défaut d'une musique qui défilerait. Avec quelle aisance et quelle dextérité manipulent-ils la western music aussi bien que « celle des alpages » (en twist par exemple) ou encore un genre qui leur est propre. Les points de mire de leurs farces ponctuées de savoureux morceaux sont : l'Eglise, la police, le folklore... un choix de toute façon inattaquable, lui !

Une fameuse équipe, c'est sûr, qui fait passer une soirée des plus délectables aux amateurs de rire et de musique, le tout à qualité garantie.

Surveillez vos murs et leurs affiches, les programmations de spectacle de votre localité, et s'ils viennent à passer, ne manquez pas le coche !

Le théâtre de l'Espoir (voir à son sujet le dernier M.L.) replace son spectacle burlesque et dénonciateur *J'aurais tant voulu parler d'amour* (« mais il est souvent question du pouvoir »), sûrement avec autant de pétillance, de talent et d'impact, d'abord dans le Lot, à St. Céré du 8 au 11 juillet, puis en Lozère, dans les salles des fêtes de Langogne (le 16), La Canourgue (le 17), Florac (le 18) et le 19 à Ste Enimie. La troupe organise également deux stages de mime et clown : le premier du 1<sup>er</sup> au 6 juillet à Bordeaux (Centre social du Grand Parc), le second dans le Gard à Alès (aux ATP) du 21 au 26 juillet.

Miréille Etchart, auteur-compositeur-interprète, passera à l'Ecume (99 rue de l'Ouest - Paris 14<sup>e</sup>) du 2 au 12 juillet, tous les soirs à 22 h, sauf dimanche.

Organisées par la Maison pour Tous de St. Malo, les 15, 16 et 17 août, trois soirées-musique intitulées : « Rencontres... musiques ». Le 15 : *Una Ramos* (musique des Andes) ; le 16 : *Mélaïne Favennec* (« expression vocale appuyée par une musique libre et ouverte »), *Bill Deraimé* : le grand blues (cf. M.L. n° 357, 361, 362) ; le 17 : musique du Moyen-Age et de la Renaissance (je ne m'en lasse pas !) : *Concert dans l'Oeuf*, l'Ensemble Guillaume de Machaut.

Les trois soirées à 21 h dans la cour du château de St. Malo, en cas de pluie : au théâtre de St. Servan (St. Malo).

Gérard CARAMARO

## SOMMAIRE

PAGE 2  
Activités F.A.  
PAGE 3  
Sud : la rage de vivre  
L'année de la division  
En bref - Spectacles  
PAGES 4 et 5  
La mutualité  
PAGES 6 et 7  
Classique de l'anarchisme  
PAGE 8  
Bilan d'une restauration à Paris  
Voyage dans le pays des affaires  
PAGE 9  
Congrès Force Ouvrière  
PAGE 10  
Informations internationales  
PAGE 11  
Livres en vente à Publico  
PAGE 12  
Pour une analyse anarchiste de la crise.

## SUD :

la rage  
de vivre

Languedoc. Comme partout en France, pays qui prétend respecter la liberté d'expression, les charognards de l'information détiennent le monopole absolu de la presse. Du *Midi libre* en passant par le quotidien du parti communiste, la *Marseillaise*, jusqu'à la *Dépêche du Midi*, c'est le règne de l'abrutissement organisé. Dans cette région qui figure au sommet du hit-parade du chômage et des bas salaires, alors qu'il existe très peu de correspondants des gazettes parisiennes, personne n'informe sur la vie des populations, ni sur les luttes multiples qui fermentent. Toutes les déviances sont pourchassées avec force pour que vive l'autoritarisme. La parole est donnée à tous les pouvoirs, censés représenter le peuple, aux organisations d'anciens combattants, aux maires, aux partis politiques, au clergé, à toutes les institutions. Il s'agit d'une incroyable mise au pas des esprits.

Tenter de faire vivre un journal libre et indépendant sans moyens financiers, ni groupe derrière, est le pari mouvementé de *Sud* depuis 1976. Après plusieurs formules, il cesse sa parution en avril 1980, mais il ne désarme : « *Sud est le seul hebdomadaire pour la région. Il lui est nécessaire. Six mille personnes l'achètent régulièrement, vingt mille le lisent. C'est un public considérable, même s'il est insuffisant pour équilibrer son budget. Il n'est pas question pour nous de le laisser disparaître !* ».

Effectivement *Sud* est une bouffée d'air pur dans ce merdier, aux côtés des combats logiques contre le vieux monde, il se remet toujours en question, ouvert et tolérant. Il importe que nous le soutenions. Dans son dernier numéro, un titre nous indique que « *Sud prend le maquis* », suivi de deux pages d'explications. L'équipe nous fixe plusieurs rendez-vous : 1<sup>er</sup> juillet, un « spécial été », et en octobre, le redémarrage. Contacts, soutiens, suggestions, à envoyer à *Sud*, 4 rue des Teissiers - 34000 Montpellier.

Arthur PELUCRE

L'enquête  
de la gendarmerie  
contre  
Avis  
de Recherche  
continue

A la fin de la semaine dernière, sur Commission rogatoire (CR), en l'absence des locataires et du propriétaire - un avocat ! -, la police a perquisitionné un appartement où elle supposait trouver des dossiers ; une nouvelle fois elle a fait chou blanc. Mardi, toujours sur CR, trois gendarmes sont spécialement descendus par avion de Lyon pour se rendre avec la brigade de recherche de Lyon à la librairie La Gryffe. Ils ont saisi tous les numéros d'*Avís de Recherche* et l'ensemble du matériel d'information ayant rapport au GRIT et au GST.

Le 26 juin, la police lyonnaise convoque un certain nombre de personnes ayant participé à la manifestation du 10 mai contre la militarisation et en soutien à *Avís de Recherche*. De nombreuses photos avaient été prises ce jour-là par les RG. Puis c'est la disparition du courrier du CPI. Il semble qu'elle ait été faite sur demande du juge d'instruction. Le CPI contre-attaque en portant plainte administrativement ; les PTT répondront ne pas être au courant.

Enfin, c'est le procès de la librairie Parallèle pour diffusion de l'*Officiel de l'autonomie*, dans lequel il était reproduit des textes du GRIT. Il est clair qu'à l'approche des vacances, le pouvoir veut frapper vite et fort.

Ne pouvant arrêter ni les imprimeurs, ni les rédacteurs d'*Avís de Recherche*, l'enquête piétinant depuis deux ans, la justice change son fusil d'épaule et s'en prend maintenant aux diffuseurs pour empêcher ces camarades de s'exprimer.

Infos transmises par le CPI

Le dessin de la page 1 est tiré de 140 dessins contre le nucléaire. Ils ont été réalisés bénévolement au profit de l'information et de la lutte antinucléaire. 144 pages.

En vente à Publico : 35 F.

## Action ouvrière

## L'année de la division

L'année sociale écoulée a marqué un recul, sans précédent depuis longtemps, de l'action syndicale. Aucune des lignes d'action développées par les trois grandes centrales n'a permis aux travailleurs de remporter des succès. Seules quelques luttes très localisées dénotent dans le bilan d'ensemble. Il semble bien que le désenchantement qui a fait suite à l'échec de la gauche en 1978, loin de laisser la place à une alternative révolutionnaire, ait débouché sur une nouvelle forme d'attentisme. Certes la proximité des présidentielles peut faire renaître l'attentisme électoral que nous avons connu il y a trois ans. Mais la réalité est aujourd'hui différente : les trois grands du syndicalisme passent leur temps à s'entre-déchirer et à se renvoyer les responsabilités d'une situation catastrophique. L'impossible unité syndicale laisse ainsi les mains libres au pouvoir pour mener à bien sa politique d'austérité et ses attaques répétées contre tous les droits acquis durement au fil des luttes.

## La CGT part en guerre froide

La plus puissante des centrales syndicales françaises est de loin la plus atteinte par la baisse relative des effectifs syndiqués. Cela tient bien plus à des raisons structurelles qu'à l'orientation politique dans le sillage du PCF. On n'a pas assez insisté sur ces phénomènes de structures sociologiques qui font de la CGT la représentante des couches supérieures de la classe ouvrière : ses bastions coïncident avec tous les secteurs où les ouvriers qualifiés sont nombreux et bien protégés par des statuts ou des conventions collectives. Or ce sont précisément ces secteurs (fonction publique, sidérurgie, automobile...) qui sont le point de mire du gouvernement. Les restructurations successives font éclater les entreprises, dispersent le personnel en le réduisant, ce qui entraîne une baisse des effectifs syndicaux qui est difficile à compenser. L'échec de la lutte des sidérurgistes lorrains, outre qu'il peut accentuer le découragement de la classe ouvrière, a montré les limites de la stratégie de la CGT et son incapacité à seulement maintenir les acquis.

Quand la CGT s'est mise à multiplier ses attaques contre ses partenaires syndicaux, tout le monde a évidemment pensé à une réédition de la période qui a précédé l'élection de 78. Le repli de la CGT sur elle-même, ses actions unilatérales empêchant le développement de luttes massives, ont une raison un peu différente. En fait, ses dirigeants sentent le vent tourner en leur défaveur. Dans de nombreuses branches d'industrie, la CFDT et FO progressent et menacent son hégémonie. Le but est donc de se montrer le seul garant de la lutte revendicative, en dénonçant les autres syndicats accusés de collaborer avec le gouvernement et le patronat. Cela devrait logiquement mener à un accroissement de son audience qui, à moyen terme, rendrait au PCF le leadership de la gauche en France. On sait depuis 78 que c'est une condition indispensable à l'existence d'une union de la gauche avec participation du PCF.

Et le plus étonnant, c'est que cet isolement calculé de la CGT ne semble pas lui porter tort et que la base militante aurait plutôt tendance à se serrer les coudes contre les attaques anticommunistes et anticégétistes dénoncées quotidiennement dans *l'Humanité* ou la *Vie ouvrière*. Pendant ce temps, les actions tonitruantes restent sans lendemain et les travailleurs n'obtiennent toujours rien. Mais de cela la direction s'en moque. Il est des intérêts supérieurs (disons extérieurs) à l'organisation syndicale qui valent bien un tel sacrifice !

Le recentrage de la CFDT  
entre en application

Le recentrage, voilà un mot qui a fait couler beaucoup d'encre depuis deux ans ! Il est intéressant de voir comment la CFDT est passée de la théorie à la pratique.

Pour bien comprendre en quoi consiste le recentrage, il faut savoir le débarrasser de toutes les formules creuses qui l'enveloppent et qui ne sont là que pour entraîner l'adhésion d'une base militante qui garde la réputation d'être remuante. L'indépendance du syndicat à l'égard des partis, le développement autour de thèmes novateurs tels la perspective du socialisme autogestionnaire, l'organisation de conseils d'ateliers pour la discussion des conditions de travail : voilà des slogans qui ne vaudront rien tant que tout ne sera pas mis en œuvre pour les faire passer dans la réalité.

Par contre, l'iceberg socialiste avait une partie cachée à tendance nettement social-démocrate. Face à la crise durable du capitalisme, il était tout simplement question de s'adapter à des conditions nouvelles, c'est-à-dire d'avancer des revendications « négociables » par le patronat. Dès lors, il n'était plus question de s'opposer au démantèlement de la sidérurgie, mais plutôt d'obtenir des contreparties à cette opération ; cette sidérurgie devait être couronnée de succès (on s'en serait douté !), le patronat étant trop heureux de pouvoir licencier à tour de bras au prix d'une augmentation substantielle des indemnités de départ « volontaire ». Les négociations en cours sur la réduction du temps de travail en sont une autre illustration : la revendication de la semaine de 35 heures s'aménage en « 39 heures maxi vus les 35 heures ». On comprend aisément que la CFDT n'ait plus intérêt à laisser se développer des luttes de grande ampleur qui ruinerait tous les fondements de sa stratégie.

Mais à court terme, il est vrai que l'application du recentrage a fourni les plus grandes luttes de l'année, et les seules à peu près qui aient été victorieuses. La priorité donnée à l'augmentation des bas salaires et l'orientation résolue vers un développement prioritaire du syndicalisme parmi les travailleurs sans statut (auxiliaires, intérimaires, etc.) lui ont donné une quasi-hégémonie dans ce secteur. C'est ainsi qu'a pu se développer et aboutir la lutte des nettoyeurs du métro parisien, suivie de près par celle de leurs homologues de l'aéroport de Roissy. Les conditions particulièrement scandaleuses de leur exploitation et l'écho donné par la presse à cette affaire ont obligé le patronat à céder la quasi-totalité des revendications. On ne peut nier qu'il y a là des résultats positifs, mais ô combien dérisoires comparés au recul généralisé des salaires et des conditions de travail. Comme si prendre en compte pour la première fois ce secteur longtemps délaissé de l'économie devait nécessairement conduire à l'abandon de toutes les revendications qui restent en suspens.

Aurolé de ces succès partiels mais retentissants, le recentrage peut ainsi continuer son bonhomme de chemin. On murmure dans les couloirs que les recentrés cherchent à préparer le terrain d'une candidature Rocard en 1981, et les oppositionnels sont souvent des militants partisans de Mitterrand. Les mauvaises langues ajoutent que la CFDT cherche à concurrencer FO sur son propre terrain...

FO s'entête  
dans la collaboration de classe

La tâche sera difficile, car FO tient bon, comme en témoignent les résultats des élections prudhomales. Avec de tels résultats, les dirigeants n'ont nul besoin de chercher une porte de sortie en modifiant leur stratégie. L'orientation ne changera donc pas, et FO continuera à signer des accords salariaux au rabais avec un patronat de plus en plus réjoui et exigeant.

L'abandon récent de FO dans la lutte contre le projet de démantèlement de la Sécurité sociale ne constitue donc pas une surprise. Les militants présents au 14<sup>e</sup> congrès confédéral ont à peine réagi. Tout cela est tellement naturel...

A FO comme à la CFDT, les proclamations d'apolitisme font long feu. A quoi sert de se détacher des partis politiques, si c'est pour tomber dans les bras de l'Etat ? FO ne cherche même pas à éviter de prendre des décisions politiques comme l'appel à la création

des « Etats-Unis d'Europe », ou l'invitation à son congrès du représentant de l'AFL-CIO, le syndicat « maison » des USA, qui ne se gêna nullement pour fustiger l'Union soviétique et appeler au renforcement de l'alliance atlantique ! A ce niveau-là, on tombe dans la démente droitière et FO ne faillit certes pas à son image de marque, largement répandue dans les entreprises, de syndicat à la botte du patron.

D'ailleurs FO tient tellement à rester seule sur le terrain de la collaboration de classe que l'évolution de la CFDT dans ce sens, loin de la réjouir, lui fait faire un mouvement de recul significatif. Quand Bergeron hausse le ton, c'est rarement contre le gouvernement et le patronat (cela on le savait depuis longtemps), mais ce n'est même plus contre les bolchéviks de la CGT, c'est contre le consensus prôné par la CFDT ! Mais en l'occurrence le consensus cédétiste ne se situe pas au niveau de la signature d'accords dérisoires, mais dans ses thèses sur l'autogestion, les conseils d'ateliers et le droit à l'expression des travailleurs dans l'entreprise. Décidément, tout ce qui gêne le patronat, indispose FO au plus haut point.

## L'unité syndicale impossible

Ainsi, ni les atteintes aux libertés (loi Peyrefitte), ni le démantèlement de la Sécurité sociale, ni la baisse du pouvoir d'achat, ne sont des raisons suffisantes pour pousser nos bureaucrates syndicaux à s'unir pour le plus grand bien des travailleurs.

Mieux ! Ils découvrent tout à coup l'inutilité des unités d'un jour. Même le 1<sup>er</sup> mai n'est plus digne d'une exception, pas même pour la forme.

La division qui a régné ce jour-là, était particulièrement grave du fait de la valeur de symbole qu'elle conserve. C'est sans doute pour cela que la « marche pour l'unité » a remporté un tel succès. Rassemblant les contestataires de tous bords et de tous syndicats, elle a pu faire la nique aux organisations confédérées en rassemblant à Paris plus de dix mille manifestants, presque autant que la CFDT et bien plus que FO ! Certes le thème de la manifestation était suffisamment vague pour permettre un rassemblement hétéroclite. Il n'est pourtant pas inintéressant de constater que l'extrême-gauche qui avait appelé à manifester pour « l'union dans les luttes », n'a rassemblé que quelques centaines de personnes (mais où sont les quatrevingt mille signataires de la pétition ?). C'est assez montrer que le thème de l'unité PC-PS rencontre de moins en moins d'écho, alors que la lutte sur le terrain syndical semble prendre le dessus.

L'unité des directions syndicales ne changerait certainement pas grand-chose à la situation présente. Mais il est réconfortant de constater que de plus en plus de militants syndicalistes ne se satisfont plus de cette division artificielle, manipulée par les états-majors politiques. L'unité ouvrière à la base, voilà l'objectif que doivent se donner les travailleurs révolutionnaires dans la période actuelle. Si nous voulons sortir de l'impasse où l'on nous conduit, il n'y a pas d'autre alternative.

Devant les agressions continues du pouvoir contre nos conditions de vie, chacun se demande jusqu'où ils vont oser aller sans rencontrer une résistance résolue. Il est impossible de fournir une réponse à cette question, mais on peut déjà en fixer un élément : si une explosion sociale se produit, les confédérations syndicales n'y seront pour rien !

Alain SAUVAGE

A partir du 16 sept. 80  
Nouvelle adresse Publico  
145 rue Amelot Paris 11<sup>e</sup>  
JUSQU'A CETTE DATE  
LA RUE TERNAUX  
FONCTIONNE TOUJOURS

# La nouvelle convention médicale, nouvelle atteinte à l'égalité d'accès aux soins

## Echéance de la faillite du système maladie

Instituée au sortir de la guerre par les ordonnances de 1945, la Sécurité sociale s'était donnée pour but la protection de la population contre la fatalité des risques de santé et l'accès égalitaire aux soins et prévention. Inorganisé à l'époque, le patronat n'eut de cesse, par la suite, qu'attaquer la Sécurité sociale afin de diminuer les charges patronales qui empuiaient de trop la marge bénéficiaire des entreprises, à son gré. Il y parvint à coup de projets de lois, d'ordonnances, qu'un gouvernement au service du capital s'empressa de faire passer.

Ce fut ainsi, en 1955, la mise en place de Conseils d'administration paritaires dans les caisses, alors qu'à l'origine, il était prévu trois-quarts de sièges pour les salariés contre un quart pour le patronat.

Puis l'ordonnance de 1967 démentèle la Sécurité sociale, transformée en caisse d'assurance maladie, caisse d'assurance vieillesse, instituant un organisme d'assurance par risques. Du même coup, l'Etat se désintéresse totalement, laissant à la charge des caisses, l'équilibre des recettes et dépenses. Le CNPF, auquel s'ajoutent les voix complètes de FO, de la CFTC et des cadres, aura dès lors les mains libres dans l'administration des différentes caisses pour encourager le développement des pluralismes des centres de soin, ayant déjà le pluralisme du financement.

Pendant ces trente dernières années, les nouvelles techniques médicales de plus en plus sophistiquées, la demande de soins devenue consommation, accroîtront prodigieusement la distribution des soins. Sans politique élaborée, sans contrôle efficace, cette distribution sera laissée au bon vouloir des distributeurs publics, des exploitants privés. Le secteur privé s'en taillera une belle part : en 1975, « 90 % d'actes médicaux faits en médecine libérale contre 10 % en consultations externes hospitalières, en PMI (Protection Maternelle Infantile), en dispensaires et médecine du travail ».

La santé évolua comme un produit dans l'économie de marché, le secteur privé jouant à fond la rentabilité. Ainsi laissée au bon vouloir du privé qui en fit un lucre, et du public qui trop souvent en fit un objet de prestige, d'ambitions électoralistes, la santé s'accommoda d'un contexte économique en pleine expansion, accélérant l'échéance de son système de financement. Un système de financement basé essentiellement sur les cotisations ; une part dite patronale (59%) (en réalité, salaire différé), une part salariale (19,8%) et divers (taxes automobiles, alcools, etc., 2,4%) et aussi (18,8%) pour l'Etat.

Ce sont les plus bas revenus qui cotisent proportionnellement le plus par le mécanisme des cotisations plafonnées.

En 1979, pour un salaire de 24 000 F à 48 000 F, la cotisation annuelle était de 40,85%, et pour un salaire de 144 000 F de 28,86%. Le plafond étant égal à 48 000 F annuels en 1978, M. Dupeyroux (Ref. *Dossiers du Monde* : « les Français et leur santé ») donne l'exemple suivant, on ne peut mieux révélateur : dans une famille ouvrière, 4 salariés gagnent 9 100 F mensuels ; leurs cotisations totales, patronales plus salariales, s'élèvent à 3 740 F. Dans une famille de cadres à nombre égal avec un salaire unique de 10 000 F mensuels, le cotisation tombe à 1 741 F ; rapport deux sur un.

Avec la crise, les coûts de soins gonflent comme les autres tandis que les cotisations basées sur les salaires stagnent, avec le million de chômeurs mis sur la touche du financement. En 1974, le régime éclairé de VGE voulant compenser les inégalités entre les divers régimes des salariés et des non-salariés, institue la compensation démographique : système qui consiste à financer complètement par les salariés leur propre régime (régimes particuliers existant à la SNCF, à la RATP, etc.), et à combler le déficit des régimes des non-salariés (commerçants, professions libérales, curés, prostituées, etc.). Ainsi, au comble de la pernicieuse égalité libérale, le régime des exploitants agricoles se voit doté de 6,4 milliards de francs transférés du régime des salariés, des industriels et commerçants recevant 1,8 milliard toujours des salariés et 2,3 milliards de l'Etat, idem pour les autres régimes. Injustice flagrante, car les assurés de

ces régimes cotisent à des taux inférieurs à ceux des salariés, et pour la plupart d'entre eux, leurs revenus sont toujours sous-estimés car incontrôlables, comme il en est de même pour leur fiscalité.

Puis ce furent les propositions de Simone Veil, alors ministre de la Santé, pour réduire le déficit par l'augmentation du ticket modérateur, qui aboutirent au décret applicable du 1<sup>er</sup> mai 1980, limitant le remboursement du ticket modérateur par les mutuelles. L'assurance privée étant une nouvelle fois favorisée pour la couverture de cette part augmentée du risque non assurée, un pas de plus est franchi par l'économie de marché dans la protection sociale. Ce décret fixe à 20% le ticket modérateur laissé à la charge de l'assuré et accentue encore d'avantage l'inégalité à l'accès des soins ; car évidemment, ce sont les couches défavorisées qui freineront le plus leurs dépenses de santé, ne pouvant payer de leur poche les 20% ou la prime d'assurance nécessaire à leur garantie.

Présentement, nous ne nous arrêtons pas à la proposition de la loi du député RPR Berger, qui vise à une réforme générale de la Sécurité sociale moribonde et à une nouvelle répartition des dépenses de santé. Autant dire qu'il s'agit d'un vaste projet s'inscrivant dans la logique du programme de démolition de la Sécurité sociale. La levée de boucliers qu'a provoquée ce projet chez les syndicats, les partis et les médecins alliés au contexte pré-électoral a remis provisoirement son inscription à l'ordre du jour du parlement.

## La nouvelle convention médicale

En 1979, le ministre Barrot fit campagne pour l'auto-limitation des prescriptions médicales en médecine de ville. N'obtenant pas les résultats escomptés face à une profession plus soucieuse de préserver ses intérêts de classe que l'intérêt collectif, on en arriva à la nécessité de reconstruire une nouvelle convention entre les caisses et les médecins. La déstabilisation étant de plus en plus aiguë, Barrot bloqua le tarif des actes en juillet 1979 afin d'amener rapidement les médecins à négocier. La table de négociations fut donc mise, d'un côté, les représentants de caisses, le CNPF aidé de son complice FO toujours à la recherche du compromis, et de l'autre les toubibs, CFMF, 45% du corps médical et la FMF 15%, ultra-réactionnaire, le SMG qui lutte pour une autre médecine étant écarté comme à l'accoutumée.

La nouvelle convention fut donc signée par les médecins du FMF uniquement. L'hostilité et la lutte qu'elle a suscitées, tant parmi les syndicats que chez les médecins, ont incité le pouvoir à reporter son application à une période plus propice : la loi laissant jusqu'au 6 juillet aux médecins pour faire leur choix dans les possibilités offertes par ce texte. Passé ce délai nécessaire aussi à dépassionner les opposants, ne doutons pas que le pouvoir fera appliquer cette convention par tous les moyens dont il dispose et dont il ne se prive pas de se servir comme il nous l'a si souvent fait ces derniers temps.

De quoi s'agit-il ? Instaurer une médecine à tarif différent suivant le prix que l'on veut et que l'on peut mettre pour se soigner, puisque la santé n'a pas de prix ! Une médecine de luxe qui serait le fait d'une élite médicale ayant la possibilité de fixer elle-même le prix de ses actes totalement déconventionnés. Ces médecins ne subiront aucun contrôle de la part des caisses et leurs clients ne seront remboursés qu'au tarif conventionnel (75%) du coût des actes. On imagine facilement quelle catégorie sociale pourra se soigner en payant de sa poche la part laissée à sa charge, les tarifs appliqués par ces médecins étant évidemment supérieurs au tarif habituel. Ces médecins qui seront pénalisés sur leurs avantages sociaux en cotisant en parts patronales, pénalité toute symbolique, auront des honoraires leur assurant un revenu à faire pâlir d'envie leurs collègues.

En effet, dans une deuxième catégorie, nous trouverons les médecins restés conventionnés mais ayant possibilité de dépassement. Pour les actes de ces médecins à tarif plus bas, les assurés seront remboursés à 75%, laissant ainsi à leur charge un ticket modérateur substantiel que les mutuelles, nous l'avons

vu, ne pourront garantir totalement. Du point de vue médical, cette formule serait la plus satisfaisante car elle fait gagner autant d'argent, en moins d'actes, épargnant du temps. Le malade s'étant si possible bien assuré pour les 25% restant à sa charge, le mirage de la santé gratuite sera sauf et tout le monde content. Le médecin allégé dans son travail, les caisses remboursant moins car plus de dépassements, moins de remboursement, le malade qui aura eu affaire à un médecin plus disponible et aussi, il ne faut pas les oublier : les assureurs.

Le troisième secteur sera celui resté totalement conventionné, la médecine du pauvre. On imagine aisément ces médecins qui verront, en outre leur tarif bloqué par les mesures anti-inflation, multipliés leurs actes afin d'accéder à un niveau de revenus tendant à équivaloir leurs confrères. Salles d'attente encombrées, actes bâclés, consultations pressées par une clientèle composée des groupes sociaux les plus démunis ayant justement le plus besoin de soins, telle sera l'image de la médecine au rabais. Dans les faits, nous assisterons certainement à un glissement de cette dernière catégorie vers la seconde. Ceci à la plus grande satisfaction de l'Etat qui verra ainsi baisser le montant des remboursements effectués par les caisses d'assurance maladie. Et pour clore le tout, cette nouvelle convention propose que soit mis en place un système d'é-



quilibre des recettes et dépenses basé sur l'enveloppe globale. Dans le concret, il s'agit d'aligner les dépenses en matière de maladie sur les recettes. Si l'enveloppe globale des dépenses établies parlementairement en début d'exercice dépasse les recettes prévues, la révision du taux conventionnel du remboursement en baisse s'imposera pour les actes et les médicaments jusqu'à rééquilibrage. Pour ce faire, les médecins seront soumis à un profil médical suivant leur catégorie, profil correspondant au volume moyen de leurs prescriptions et de leurs actes. Evidemment, s'ils venaient à dépasser cette barrière, ils seraient hors statut. Entre autre conséquence, les arrêts de travail feront ainsi l'objet d'un contrôle précis pour chaque médecin. En dernier lieu, ce seront encore et toujours les victimes : une médecine plus chère, un remboursement réduit, une assurance complémentaire augmentée, un flicage accru, systématisé par l'établissement d'un livret individuel de santé également en projet. L'institution d'une couverture sociale pour laquelle les coûts à ne pas dépasser primeront sur la thérapeutique freinant l'accès aux soins courants en médecine de ville.

Après avoir mis sa santé dans les mains d'une caste classée en haut de la pyramide sociale, la classe ouvrière a fait appel à l'Etat pour la gérer ; il est donc inéluctable que les espérances mises dans la création de la Sécurité sociale pour un partage plus équitable de la santé et du bien-être social finissent elles aussi, immolées sur l'autel du profit et de l'inégalité. Et, une constatation maintes fois renouvelée s'impose à nous : rien ne changera tant que nous n'aurons pas fait la sociale. Car il est illusoire de penser que le capital sera anéanti autour du tapis vert des tables de négociations, commissions et autres mascarades paritaires. Pelloutier nous l'enseignait dans sa définition des Bourses du Travail : « elles s'efforceront de soustraire leurs membres aux angoisses de chômage et aux inquiétudes de la vieillesse, de la santé, etc, en arrachant au capital la dîme inique qu'il prélève sur le travail ».

Dès sa naissance, la Sécurité sociale portait en elle son cancer, les ordonnances successives, le ticket modérateur, la nouvelle convention médicale, ne sont que les métastases qui nous cachent la tumeur primaire : une gestion capitaliste pour une ambition socialiste.

JOB L'ARMOR

# Naissance et évolution des systèmes de protection sociale

L'étude de l'évolution des systèmes de protection sociale met en évidence des mécanismes qui se répètent à travers l'Histoire :

- première constatation : les systèmes d'entraide existent dans toute société ;
- deuxième constatation : ces systèmes de protection constituent un instrument politique important d'intégration, d'apaisement et de refroidissement de la chaudière sociale. Ainsi furent-ils confisqués à travers l'Histoire par plusieurs pouvoirs : l'Eglise - la monarchie - l'Etat - le patronat. Ainsi, sous la montée du paupérisme, l'Eglise puis la monarchie plaçant les systèmes de charité et de protection sous leur dépendance. Ainsi, face à la combativité du mouvement ouvrier, l'Etat légalisera les mutuelles et créera les assurances sociales. Ainsi, en 1945, pour désarmer les maquis, le gouvernement d'Union nationale instaurera-t-il le Régime général. Ainsi, depuis 1967, le patronat a réussi à augmenter sa représentativité au sein des conseils d'administration et des organismes de Sécurité sociale.

## Formes d'assistance dans les sociétés antiques ou archaïques

On croit souvent que le système de Sécurité sociale est une invention récente. Mais la plupart des sociétés humaines ont connu, semble-t-il, des systèmes d'entraide qui ressemblent fort au type d'assistance que l'on connaît dans les sociétés modernes. C'est ainsi que les historiens ont trouvé des traces matérielles parmi les constructeurs du temple de Jérusalem, sous le règne de Salomon, près de mille ans avant l'ère chrétienne. Ainsi, des recherches récentes ont fait découvrir dans la société éthiopienne (1) traditionnelle, un véritable système de Sécurité sociale avec prestations et cotisations.

## L'ancien régime et la protection sociale

On distingue alors trois formes de protection sociale : un système de retraite pris en charge par l'Etat pour les vieux soldats, les marins et les mineurs ; une protection assurée par l'Organisation corporatiste pour le monde du travail ; enfin, des techniques de charité entre les mains de l'Eglise puis une assistance répressive à partir de la Renaissance, organisée par l'Etat pour les pauvres et les sans emploi.

Au Moyen-Age, la charité était suffisante et constituait la seule aide aux pauvres. Mais tout change au XVI<sup>e</sup> siècle (2). L'afflux d'un grand nombre de pauvres gens dans les villes, sans emploi et à la recherche d'un secours ou d'une aumône, était perçu comme une menace pour l'ordre social. Dans toute l'Europe, la monarchie prit la suite de l'Eglise, afin d'éviter de sérieux troubles politiques. Rimbinger (3), dans une étude comparative, rappelle : « en Angleterre, en France et dans d'autres pays européens, les gouvernements furent d'abord concernés par le nombre des pauvres, non pas pour soulager la souffrance, mais pour maintenir la loi et l'ordre ».

En France, l'Eglise approuve le renforcement prescrit par Louis XIV ; « et ce faisant, elle a partagé le monde chrétien de la misère que le Moyen-Age avait sanctifié dans sa totalité. Il y aura d'un côté la région du bien, qui est celle de la pauvreté soumise et conforme à l'ordre qu'on lui propose, de l'autre la région du mal, c'est-à-dire la pauvreté insoumise qui cherche à échapper à cet ordre. La première accepte l'interne et y trouve son repos, la seconde la refuse et par conséquent le mérite ». (Michel Foucault : *Histoire de la Folie à l'Age classique*).

## La révolution bourgeoise de 89

La Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen affirmait dans son article 21 le droit au travail et à l'assistance. En fait, malgré les efforts des Enragés, les mesures sociales ont été totalement négligées au profit des vertus du libéralisme et la loi Le Chapelier de 1791 abolit les corporations et interdit les regroupements.

## L'originalité des mutuelles ouvrières

Jusqu'alors, les systèmes de protection étaient l'œuvre de l'Eglise et de l'Etat. L'originalité des mutuelles ouvrières découle du fait qu'elles sont le fait d'une catégorie sociale s'organisant clandestinement. « Au rebours des autres institutions sociales où l'impulsion a tou-

jours été donnée de haut en bas, le mouvement dans la mutualité s'est fait de bas en haut ». (P. Ansart : *Naissance de l'Anarchisme*). Ces sociétés nées spontanément constituaient des collectifs égalitaires, sans hiérarchie. Les producteurs y entraient pour se secourir les uns les autres et établissaient librement leurs statuts et leurs contrats. L'association s'engageait à fournir des secours à ses membres en cas de maladie, accident ou pendant leur vieillesse... Sociétés de protection sociale, mais aussi instruments de lutte, de tels regroupements conscients de leurs droits jouèrent un rôle important dans la défense des intérêts et des salaires de leurs membres. Fédérées entre elles, ces associations corporatives allaient constituer un mouvement actif et les combats menés par les mutualistes en novembre 1831, en avril 1834 et pendant la révolution de 1848, sont là pour l'attester.

## La révolution industrielle, le mouvement socialiste et la naissance des assurances sociales

Après avoir, de nombreuses fois, noyé dans le sang les révoltes ouvrières qu'il revoit sans cesse resurgir avec plus de vigueur, mettant en danger son existence, l'Etat français se décide à lâcher du lest. Il a, en effet, fait entreprendre une étude par le Dr Villermé, constatant que les jeunes ouvriers atteints de rachitisme étaient inaptes à servir sous les drapeaux. L'enquête révéla un dépérissement de la force de travail, risquant de compromettre le développement de l'industrie. Le 22 mars 1841, l'Etat intervient pour la première fois et interdit l'emploi des enfants de moins de 8 ans. Plus tard, face à la menace que constitue une classe ouvrière révoltée, il essaie de composer et légitime les syndicats professionnels en 1884 et les mutuelles en 1898. La même année, s'appuyant à nouveau sur l'intervention étatique, la bourgeoisie instaure la réparation des accidents du travail.

Le mécanisme va encore plus loin en Allemagne. En 1878, Bismarck suspend le droit de réunion et interdit le parti socialiste. Mais il crée en même temps les assurances maladie (1883), les accidents du travail (1884) et invalidité (1889) pour détourner les masses ouvrières du socialisme et les concilier à l'Etat. Pour ce faire, il obtient le soutien des « socialistes de la chaire » (7).

De cette façon, Bismarck protège contre une usure prématurée la force de travail nécessaire à l'industrie et la rend plus productive. D'autre part, il brise la progression du mouvement ouvrier en le détournant vers la collaboration de classes.

Le gouvernement allemand fera tache d'huile et après l'annexion de l'Alsace-Lorraine, l'Etat français devra généraliser à tout le territoire, le système de protection sociale dont jouissent les deux provinces. Après de nombreuses années d'opposition, la loi est votée et appliquée en 1930, donnant naissance aux assurances sociales. En 1932, apparaîtront les allocations familiales ; puis le code de la famille en 1939.

## Le compromis politique de 1945

En 1945, pour désarmer les maquis, le gouvernement d'Union nationale prend plusieurs mesures et instaure le Régime général, appliquant ainsi le plan Larroque élaboré par le Conseil national de la Résistance. Ce texte visait à garantir tous les citoyens contre les risques sociaux et assurer à chacun un minimum vital. Enfin, unifier au sein d'une seule institution l'ensemble des Caisses et Régimes professionnels.

## L'hostilité patronale et la tutelle de l'Etat

A la Libération, le patronat affaibli par la collaboration avec l'occupant n'avait pu s'opposer à la législation de la sécurité sociale. Mais dès 1947, il va étendre son influence, obtenir un pourrissement latent du Régime général en 1950 : blocage du plafond des cotisations, remboursement à un taux dérisoire, réticence des employeurs à verser les cotisations.

En mars 1948, De Gaulle avait proclamé : « la nécessité de réduire les dépenses sociales en procédant à la réforme des assurances sociales ». Il obtint ainsi l'appui de tous les adversaires de la Sécurité sociale pour son retour aux affaires publiques. Aussi décide-t-il l'ordonnance du 30 décembre 1958, une réduction des prestations de Sécurité

# LA MUTUALITÉ EN QUESTIONS

Entretien avec André Devriendt

rité sociale à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1959 : augmentation du ticket modérateur (part non remboursable), suppression du remboursement des cures thermales, création d'une franchise de 3 000 F par semestre. Les syndicats ne manquèrent pas de mobiliser l'opinion et la franchise fut abrogée le 1<sup>er</sup> juillet 1959.

« Dès lors qu'il s'avère impossible de contrer de front une institution qui s'est malgré tout implantée dans les mœurs, il n'y a pas d'autre solution pour le pouvoir politique que de s'efforcer de la retourner afin de l'utiliser à ses propres fins » (5).

A partir de 1960, il va améliorer sensiblement les remboursements des honoraires médicaux, étendre l'assurance maladie aux exploitants agricoles (1961), aux travailleurs indépendants (1966-1970). Mais parallèlement, « l'Etat accroît son pouvoir de tutelle sur les organismes de gestion (6) et renforce au sein du Régime général, la représentation patronale (7) au détriment de la représentation des salariés ». (Yves Saint-Jours : *Traité de Sécurité sociale*).

## La Sécurité sociale en 1980

Aujourd'hui l'Etat a confisqué la Sécurité sociale. Il diminue peu à peu le taux des remboursements (création d'un ticket modérateur sur les mutuelles), il réduit la couverture sociale (les personnes ne bénéficiant plus du chômage ne resteront couvertes qu'un an après la fin du versement des indemnités ASSE-DIC), il crée une « médecine à deux étages ». En fait, il applique les objectifs du patronat : protection minimum obligatoire pour tous, protection complémentaire mais limitée pour les salariés, protection individuelle privée pour ceux qui en ont les moyens. De plus, il se sert de la Sécurité sociale pour renflouer son propre budget par les charges indues (voir article précédent) et permet au patronat d'user de fonds destinés à la Sécurité sociale pour faire face aux difficultés économiques (selon la CGT, les dettes patronales s'élèvent aujourd'hui à 13 590 996 000 F).

Moyen traditionnel d'intégration et de refroidissement de la chaudière sociale, la Sécurité sociale constitue aujourd'hui un tel acquis, une telle habitude que l'Etat et le patronat ne peuvent détruire

**N**ous avons pensé qu'il était opportun de vous faire part des réflexions de notre camarade André Devriendt sur la question de la mutualité, sujet à l'ordre du jour étant donné les attaques incessantes que patronat et gouvernement portent à notre système de protection sociale. Ses réflexions viendront utilement compléter les articles que divers camarades nous ont faits parvenir ces derniers temps.

Entré à la Fédération Anarchiste en 1948, André Devriendt a créé le groupe d'Enghien, puis le groupe d'Alfortville en 1951. En 1958, il est le premier permanent de notre librairie Publico et est nommé administrateur du *Monde Libertaire* par les congrès de la Fédération Anarchiste de 1959 à 1963. Aujourd'hui, bien qu'appartenant à la Fédération Anarchiste, son activité militante se porte principalement sur l'extérieur du mouvement.

Devenu secrétaire du Syndicat des Correcteurs en 1968, il le restera jusqu'en 1977, avec une interruption de deux ans, obligatoire selon les statuts. C'est donc en juin 1977 qu'il est élu par le Conseil d'administration de la Mutuelle Nationale de la Presse, du Livre et des Industries connexes (MNPL), auquel il appartient en qualité de secrétaire général. « Cette fonction, dit-il, est assurée bénévolement et je suis désolé par la légèreté de Laurent Greilsamer, journaliste au Monde, qui, dans un article du 20 avril 1980 : « Les anars toujours hantés par le grand rêve », veut me faire passer pour un PDG... alors qu'il s'agit bien de militantisme ouvrier que seule ma situation de retraité me permet d'assumer ». Lorsque nous ne sommes pas des originaux qu'on peut montrer du doigt, nous avons l'habitude d'être dénigrés et calomniés par des bourgeois qui viennent nous dire ce que devraient être et faire les anarchistes, selon l'image qu'ils s'en font bien sûr, et qu'on ne connaît que trop, car elle ne manque pas de zélateurs.

La Rédaction

## Peux-tu nous dire ce qu'est la mutualité ?

Le système mutualiste repose essentiellement sur l'idée de solidarité. Il n'a rien à voir avec la charité ou la philanthropie. C'est la réalisation d'un grand principe anarchiste que Proudhon a largement contribué à développer. Les gens se groupent, fondent une association, laquelle, moyennant le paiement d'une cotisation, garantit à chaque adhérent, également, une aide lorsque survient un mauvais coup du sort.

La société mutualiste est une forme ori-

ginale d'organisation que se sont données les travailleurs, en dehors de toute tutelle de gouvernements ou de confessions. C'est bien pourquoi ces organisations ont toujours été suspectes au pouvoir - qu'il soit royal, républicain ou impérial - qui a constamment entravé leur développement quand il ne les a pas simplement interdites. A une époque où il était interdit aux ouvriers de s'organiser, c'est en leur sein que s'élaboraient les revendications et s'organisait la résistance. Elles précéderent les syndicats qui sont souvent issus d'elles. Les insurrections des canuts à Lyon en 1831 et en 1834, furent préparées par leur association mutualiste.

Aujourd'hui les choses ont bien changé, les sociétés mutualistes ne fomentent plus de révoltes, mais elles restent des organisations de défense des intérêts des travailleurs, gérées directement par les affiliés.

Dans son principe la société mutualiste est la réalisation de la gestion directe. En fait, avec le temps, tout comme les sociétés coopératives et particulièrement dans les grandes mutuelles, le principe tend à s'effacer et la participation active ou militante fait place à une routine de fonctionnement. Pour un anarchiste, exercer des responsabilités dans une mutuelle, est une bonne école de gestion. Il se trouve confronté à des problèmes pratiques de société auxquels il doit apporter une réponse qui satisfasse son désir de changement. Ce n'est pas toujours facile, mais dans tous les cas, cela oblige à connaître le système capitaliste que l'on combat, et donc à affiner notre critique et pouvoir faire des propositions de substitution ou d'attaque. L'activité du militant doit veiller à ce que les principes de départ restent vivaces pour qu'un maximum de gens se prennent en charge face aux problèmes qu'ils doivent affronter dans ce domaine précis.

**Le domaine des mutuelles depuis la création des assurances sociales, puis de la Sécurité sociale, s'est considérablement restreint !**

Non, le mouvement mutualiste est fort de 25 millions d'adhérents et beaucoup de sociétés mutualistes ont étendu leur champ d'action en créant des centres de santé, des cliniques chirurgicales, des cabinets dentaires, des pharmacies (le ministère de la Santé s'oppose à leur ouverture malgré l'avis contraire des tribunaux administratifs et du Conseil d'Etat, c'est dire le respect qu'il a de ses propres lois), des maternités, des maisons de repos, des villages de vacances, etc. Le rôle social de la mutualité est immense et l'opposition acharnée du patronat et du pouvoir à son développement est révélatrice et significative. Toutes ces réalisations sont évidemment à but non lucratif, elles permettent l'exercice d'une médecine différente, plus à la portée des travailleurs et tenant compte de leurs besoins réels. Elles permettent aux gens les plus déshérités d'avoir accès à une médecine de qualité, sans avoir un sou à débours. C'est une conception du droit à la santé qu'une entreprise capitaliste ne peut avoir.

**Comment s'organise une mutuelle ?**

Le mouvement mutualiste en France est unique dans le monde, en ce sens qu'il est autonome des partis et des syndicats, contrairement à la Belgique par exemple, où il dépend des syndicats officiellement affiliés aux partis. Cela

n'empêche pas les syndicats d'avoir une forte influence en son sein et de défendre le mouvement mutualiste, mais l'affiliation à une mutuelle reste un acte obligatoirement volontaire.

Ensuite, l'assemblée générale annuelle nomme les administrateurs pour une durée de un à trois ans selon les statuts des sociétés. Le Conseil d'administration ainsi formé élit à son tour chaque année un bureau aux fonctions reconductibles sans limitation de temps.

Les mutuelles sont de plusieurs sortes, soit d'entreprises, soit inter-entreprises, soit nationales et professionnelles, soit de quartiers. Dans ce cas, elles peuvent regrouper des personnes isolées. 98% des sociétés mutualistes se regroupent par unions départementales qui, elles-mêmes, adhèrent à l'une des deux fédérations nationales.

En ce qui concerne la MNPL, elle est gérée par un Conseil d'administration qui se compose d'un tiers de patrons (« le tiers payant », disent-ils - 50% des cotisations) et deux tiers de syndicats et comités d'entreprise. La MNPL est adhérente aux deux fédérations nationales pour œuvrer à la réunification du mouvement. Grossièrement, la Fédération Nationale de la Mutualité Française (FNMF), 20 millions d'adhérents, est l'organisation traditionnelle historique, alors que la Fédération Nationale de la Mutualité des travailleurs (FNMT), 2,5 millions d'adhérents, fondée en 1959, elle se veut une organisation de « gestion et d'action ».

**Malgré le caractère évident d'œuvre sociale de la mutualité, les compagnies d'assurances parviennent à lui faire concurrence.**

Dans notre propos, il s'agit toujours de sociétés mutualistes, à ne pas confondre avec le nom de « mutuelles » que les compagnies d'assurances utilisent pour créer la confusion et vider le mouvement mutualiste de son contenu. Mais l'offensive que les compagnies d'assurances ont déclenchée, ne s'arrête pas au mot, à tel point qu'elle met en danger l'existence même de sociétés mutualistes. Pour cela le Comité National du Patronat Français (CNPF) n'a pas hésité à recommander aux employeurs de favoriser l'implantation dans leur entreprise des compagnies d'assurances qu'il contrôle, au détriment des sociétés mutualistes « qui, juge-t-il, ont des liens trop étroits avec les syndicats » ! Ces conseils ne sont pas restés sans effet, et plusieurs sociétés mutualistes d'entreprises ont été démantelées au profit de groupes d'assurances. Pour les compagnies d'assurances, la maladie est un marché financier comme un autre. Elles avaient peu développé jusqu'ici cette branche. S'avisant qu'elle peut être très lucrative, elles font un intense effort de publicité et de démarchage, allant même jusqu'à contacter les individus à leur travail pour leur proposer un contrat, ceci en accord avec leur direction. Elles sont efficacement aidées par les mesures gouvernementales réduisant les prestations de la Sécurité sociale, ce qui oblige les salariés à rechercher un complément de garantie. Les compagnies n'hésitent pas à offrir des avantages supérieurs à ceux que donne la mutuelle de l'entreprise pour une même cotisation. L'essentiel est de conquérir le marché, même en pratiquant le « dumping ». Que leur importe d'offrir des contrats à perte, elles doivent saper les sociétés mutualistes pour ensuite avoir un champ d'exploitation libre. Bien sûr, plus tard, ceux qui se laissent avoir, déchantent car les cotisations remontent à un taux lucratif.

Les travailleurs ne doivent pas être dupes de ces pratiques. Seule une société mutualiste peut être vraiment à leur service, puisque c'est leur organisation, même si les avantages offerts par la compagnie d'assurances au moment de la signature semblent plus substantiels. Ils ne doivent pas oublier que les compagnies d'assurances assurent un risque et qu'elles peuvent toujours rompre un contrat si tel assuré lui revient trop cher. Il n'y a pas d'esprit de solidarité dans un contrat d'assurance. Les compagnies doivent gagner de l'argent, c'est la raison de leur existence ; les sociétés mutualistes ne doivent pas faire de bénéfices, elles doivent distribuer à leurs adhérents, sous une forme ou sous une autre, les sommes qu'elles perçoivent. Les as-

surés n'ont aucun pouvoir dans les compagnies d'assurances. Celles-ci consacrent 55% de leurs cotisations aux prestations qu'elles versent, alors que les sociétés mutualistes en consacrent 85%. La mutualité met au service des mutualistes et des assurés sociaux un ensemble extrêmement dense d'œuvres sociales dont la disparition augmenterait considérablement les frais de santé, de loirs, etc., de millions de travailleurs. Enfin, les sociétés mutualistes sont le complément naturel de la Sécurité sociale, qu'elles défendent constamment, tandis que les compagnies d'assurances la considèrent comme une concurrence gênante.

Gouvernement, CNPF, compagnies d'assurances et banques, c'est la sainte-alliance contre la Sécurité sociale et les sociétés mutualistes. Le but ici, comme dans d'autres domaines de la vie économique de notre pays, est de remettre aux intérêts privés ce que les travailleurs avaient réussi à faire gérer par la collectivité ou ce qu'ils avaient réussi à créer et à gérer eux-mêmes.

**Nous mesurons bien toute l'ampleur et les conséquences de cette politique patronale, soutenue par le gouvernement. Comment réagit la mutualité ?**

Sur le problème précis qu'on vient d'évoquer, comme les mutualistes doivent prévenir trois mois avant de démissionner, on est averti des entreprises où une compagnie d'assurances s'implante, et on fonce expliquer quel est l'intérêt de nos adhérents. Bien souvent les patrons d'entreprises qui ne donnent rien aux mutuelles, paient une part de l'assurance aux compagnies privées ; la cotisation des salariés s'en trouve d'autant diminuée. AGF, Drouot et UAP font le forcing pour pénétrer le marché, et les mesures actuelles du gouvernement leur facilitent la tâche en mettant en difficulté les mutuelles. Seul le bon sens des mutualistes peut sauver la mutuelle.

Les mouvements de revendications et de défense qu'on connaît aujourd'hui, ont pour cause trois grands facteurs : la loi Berger, le décret instituant le ticket modérateur d'ordre public et les nouvelles conventions médicales de la Sécurité sociale. Le but avoué du gouvernement est de limiter les dépenses de la Sécurité sociale. Pour cela, il veut « responsabiliser » les assurés, c'est-à-dire leur faire payer une partie des soins au moment où ils en usent, qui vient s'ajouter évidemment à la part qu'ils paient en cotisations. C'est ce qu'on appelle le ticket modérateur d'ordre public, décision type de technocrates. On n'a pas vu de gouvernement qui prenne une mesure aussi réactionnaire depuis fort longtemps dans le domaine de la santé.

Actuellement les mutuelles sont pénalisées par rapport à la médecine privée. Prenons deux exemples : les médecins conventionnés privés sont assurés sociaux gratuitement, c'est un cadeau des salariés. Par contre, les mutuelles doivent payer la cotisation Sécurité sociale des médecins qu'elles emploient dans leurs centres ! La Sécurité sociale abat ses remboursements de 7% dans tous les centres médicaux à but lucratif, de la même façon elle prend 5% aux pharmaciens mutualistes. Voilà ce qu'on appelle favoriser le secteur public.

Mais c'est le ticket modérateur qui vient faire déborder la coupe. Le gouvernement s'est mis à dos une frange importante de la population, et l'attitude de désobéissance civile qu'a adoptée la vénérable FNMF en refusant d'appliquer le ticket modérateur, est remarquable - refus d'appliquer la loi ! La FNMT s'est ralliée à cette position et a organisé des manifestations de rue, elle est plus virulente. La mutualité est un terrain de lutte sur lequel il faut se porter. La riposte actuelle des travailleurs est un élément de confiance. La proposition de la loi Berger (projet d'un député RPR qui favorisait l'extension d'une médecine non conventionnée) est retirée, la convention est signée, il reste le ticket modérateur qu'il faut combattre. Le refus de son application par le mouvement mutualiste bloque totalement la situation et le gouvernement est embarrassé pour retirer sa proposition, il semble chercher une porte de sortie.

Entretien réalisé par des camarades du comité de rédaction



sans provoquer des mouvements dangereux pour leur propre existence. Ainsi, après avoir été un instrument d'apaisement, elle peut devenir aujourd'hui le levier d'une explosion révolutionnaire.

**PATRICE (groupe de Béziers)**

- (1) Victor Gesdes : « Formes d'Assistance dans une Société archaïque », ouvrage collectif sous la direction de Jean-Marc Dutrénil : « Sociologie et Compréhension du Travail social », (Privat éditeur).
- (2) Victor Gesdes : « Assistance répressive et Mutation de la Société féodale » ; Michel Foucault : « Réforme protestante et Naissance de l'Assistance civile », ouvrage collectif (voir note 1).
- (3) Rimbinger : *Welfare Policy and Industrialization, America and Russia*, Wiley (USA).

(4) Les « socialistes de la chaire », dénommés ainsi en raison de leur influence dans les milieux intellectuels, apportèrent leur appui à Bismarck avec la complicité de Lasalle, leader du parti socialiste allemand. Ils espéraient ainsi faire accéder une majorité de la population aux « biens de la civilisation ». De ce compromis sont issues la Social-Démocratie allemande et l'idéologie de l'Etat social.

(5) Yves Saint-Jours : « Traité de Sécurité sociale » (LGDJ, 20 rue Soufflot - Paris)

(6) Par le décret du 12 mai 60, il retire aux Conseils d'administration alors élus, le droit de nommer les directeurs des Caisses de Sécurité sociale et transfère ce droit au ministère de tutelle.

(7) Ordonnance du 21 août 67.

## Classique de l'anarchisme

# L'ACTION ANARCHISTE DANS LA RÉVOLUTION

de Pierre Kropotkine



Le massacre des bourgeois en vue du triomphe de la révolution est un rêve insensé. Leur nombre même s'y oppose ; car outre les millions de bourgeois qui devraient disparaître dans l'hypothèse des Fouquier-Tinville modernes, il y aurait encore les millions de travailleurs demi-bourgeois qui devraient les suivre. En effet, ceux-ci ne demandent qu'à devenir bourgeois à leur tour, et ils s'empresseraient de le devenir si l'existence de la bourgeoisie n'était frappée que dans ses résultats et non dans ses causes. Quant à la Terreur organisée et légalisée, elle ne sert en réalité, qu'à forger des chaînes pour le peuple. Elle tue l'initiative qui est l'âme des révolutionnaires ; elle perpétue l'idée de gouvernement fort et obéi ; elle prépare la dictature de celui qui mettra la main sur le tribunal révolutionnaire et saura le manier, avec ruse et prudence, dans l'intérêt de son parti.

Arme des gouvernements, la Terreur sert avant tout les chefs des classes gouvernantes ; elle prépare le terrain pour que le moins scrupuleux d'entre eux arrive au pouvoir.

La Terreur de Robespierre devait aboutir à celle de Tallien, et celle-ci à la dictature de Bonaparte. Robespierre couvait Napoléon. Pour vaincre la bourgeoisie, il faut quelque chose de tout à fait différent de ce qui fait sa force actuelle, d'autres éléments que ceux qu'elle a si bien appris à manier. C'est pourquoi il faut voir d'abord ce qui fait sa force, et à cette force en opposer une autre, supérieure.

Qu'est-ce qui a permis, en effet, aux bourgeois d'escamoter toutes les révolutions depuis le XV<sup>e</sup> siècle ? d'en profiter pour asservir et agrandir leur domination, sur des bases autrement solides que le respect des superstitions religieuses ou le droit de naissance de l'aristocratie ?

C'est l'Etat. C'est l'accroissement continu et l'élargissement des fonctions de l'Etat, basé sur cette fondation bien plus solide que la religion ou le droit d'hérédité : la Loi. Et tant que l'Etat durera, tant que la Loi restera sacrée aux yeux des peuples, tant que les révolutions à venir travailleront au maintien et à l'élargissement des fonctions de l'Etat et de la Loi, les bourgeois seront sûrs de conserver le pouvoir et de dominer les masses. Les légistes constituant l'Etat omnipotent, c'est l'origine de la bourgeoisie, et c'est encore l'Etat omnipotent qui fait la force actuelle de la bourgeoisie. Par la Loi et l'Etat, les bourgeois se sont saisis du capital, et ils ont constitué leur autorité. Par la Loi et l'Etat, ils la maintiennent. Par la Loi et l'Etat, ils promettent encore de réparer les maux qui rongent la société.

En effet, tant que toutes les affaires du pays seront remises à quelques-uns, et que ces affaires auront la complexité inextricable qu'elles ont aujourd'hui, les bourgeois pourront dormir tranquilles. Ce sont eux qui, reprenant la tradition romaine de l'Etat omniscient, ont créé, constitué ce mécanisme : ce sont eux qui en furent les soutiens à travers l'histoire moderne. Ils l'étudient dans leurs universités ; ils le maintiennent dans leurs tribunaux, ils l'enseignent à l'école, ils le propagent, l'inculquent par la voie de leur presse. Leur esprit est si bien façonné à la tradition de l'Etat, que jamais ils ne s'en départissent, même dans leurs rêves d'avenir. Leurs utopies en portent le cachet. Ils ne peuvent rien concevoir, en dehors des principes de l'Etat romain, concernant la structure de la société. S'ils rencontrent des institutions développées en dehors de ces conceptions, soit dans la vie des paysans français, soit ailleurs, ils les brisent plutôt que d'en connaître la raison. C'est ainsi que les jacobins ont constitué l'œuvre de destruction des institutions populaires de la France, commencée par Turgot. Il abolissait les assemblées primaires de villages, le mir qui vivait encore de son temps, le trouvant trop tumultueux et insuffisamment ordonné. Les jacobins continuaient son œuvre : ils abolissaient les communautés de famille qui avaient échappé à la hache du droit romain ; ils donnaient le coup de grâce à la possession communale du sol ; ils faisaient les lois draconiennes contre les Vendéens par milliers plutôt que de se donner la peine de comprendre leurs institutions populaires. Et les jacobins modernes, en rencontrant la commune et la fédération des tribus parmi les Kabyles, préfé-

rent massacrer ces institutions par leurs tribunaux que de déroger à leurs conceptions de propriété et de hiérarchie romaines. Les bourgeois anglais en ont fait de même dans les Indes.

Ainsi, du jour où la Grande Révolution du siècle passé, embrassa à son tour les doctrines romaines d'Etat omnipotent, sentimentalises par Rousseau et représentées par lui avec une étiquette d'Egalité et de Fraternité romano-catholiques, du jour où elle prit pour base de l'organisation sociale, la propriété et le gouvernement électif, c'est aux petits-fils des « légistes » du XVII<sup>e</sup> siècle, aux bourgeois, qu'incomba la tâche d'organiser et de gouverner la France selon ces principes. Le peuple n'avait plus rien à y faire, sa force créatrice étant dans une tout autre direction.

Si, par malheur, lors de la prochaine révolution, le peuple, encore une fois, ne comprend pas que sa mission historique est de briser l'Etat, créé par les codes de Justice et les édits du pape ; s'il se laisse encore une fois éblouir par les conceptions romaines « légales » d'Etat et de propriété (ce à quoi les socialistes autoritaires travaillent d'abord) - alors il devra encore une fois abandonner le soin d'établir cette organisation à ceux qui en sont les vrais représentants historiques : les bourgeois.

S'il ne comprend pas que la vraie raison d'être d'une révolution populaire est de démolir l'Etat, nécessairement hiérarchique, pour rechercher à sa place, la libre entente des individus et des groupes, la fédération libre et temporaire (chaque fois dans un but déterminé) ; s'il ne comprend pas qu'il faut abolir la propriété et le droit de l'acquiescer, supprimer le gouvernement des élus, qui est venu se substituer au libre consentement de tous ; si le peuple renonce aux traditions de liberté de l'individu, de groupement volontaire et du libre consentement devenant la base des règles de conduites - traditions qui ont fait l'essence de tous les mouvements populaires précédents et de toutes les institutions de création populaire ; s'il abandonne ces traditions et reprend celles de la Rome romaine et catholique, alors il n'aura que faire dans la révolution, il devra laisser tout à la bourgeoisie et se borner à lui demander quelques concessions.

La conception étatiste est absolument étrangère au peuple. Heureusement, il n'y comprend rien, il ne sait pas s'en servir. Il est resté peuple ; il est resté imbu des conceptions de ce qu'on appelle le droit commun, conceptions basées sur des idées de justice réciproque entre individus, sur des faits réels, tandis que le droit des Etats est basé soit sur des conceptions métaphysiques, soit sur des fictions, soit sur des interprétations de mots, créés à Rome et à Byzance, pendant une période de décomposition, pour justifier l'exploitation et la suppression des droits populaires.

Le peuple a essayé à plusieurs reprises de rentrer dans les cadres de l'Etat, de s'en emparer, de s'en servir. Il n'y a jamais réussi. Et il finissait toujours par abandonner ce mécanisme de hiérarchie et de lois à d'autres que lui : au souverain après les révolutions du XVI<sup>e</sup> siècle ; aux bourgeois après celles du XVII<sup>e</sup> ; en Angleterre et du XVIII<sup>e</sup> siècles en France. La bourgeoisie, au contraire, s'est entièrement identifiée avec le droit des Etats. C'est ce qui fait sa force. C'est ce qui lui donne cette unité de pensée qui nous frappe à chaque instant.

Ils (les bourgeois) ne peuvent concevoir la société sans un gouvernement fort et obéi. Sans la centralisation, sans une hiérarchie rayonnant depuis Paris ou depuis Berlin jusqu'au dernier garde-champêtre et faisant marcher le dernier hameau sur les ordres de la capitale, ils ne voient que l'émiettement. Sans un code - création commune des Montagnards de la Convention et des princes de l'Empire -, ils ne voient qu'assassinats, incendies, coupe-gorges dans les rues. Sans la propriété garantie par le code, ils ne voient que des champs déserts et des villes en ruine. Sans une armée, abrutie jusqu'au point d'obéir aveuglément à ses chefs, ils voient le pays en proie aux envahisseurs ; et sans juges, enveloppés. J'autant de respect que le corps dei l'était au Moyen-Age, ils ne prévoient que la guerre de chacun contre tous. Le ministre et le garde-champêtre,

le pape et l'instituteur sont absolument d'accord sur ces points. C'est ce qui fait leur force commune.

Ils n'ignorent point que le vol est en permanence dans les ministères, civils et militaires. Mais « peu importe ! », disent-ils ; ce ne sont que des accidents de personnes, et tant que les ministères existent, la bourse et la patrie ne sont pas en danger.

Ils savent que les élections se font avec de l'argent, des chopes de bière et des fêtes de bienfaisance, et que dans les Chambres, les voix s'achètent par des places, des concessions et des vols. *Peu importe !*, la Loi votée par les élus du peuple sera traitée par eux de sacrée. On l'édulcora, on la violera si elle gêne, mais on fera des discours enflammés sur son caractère divin.

Le président du Conseil et le chef de l'opposition peuvent s'insulter mutuellement dans la Chambre ; mais, le tournoi de paroles fini, ils s'entourent mutuellement de respect : ils sont deux chefs, deux fonctions nécessaires dans l'Etat. Et si le procureur et l'avocat se lancent des insultes par-dessus la tête de l'accusé et se traitent mutuellement (en langage fleuri) de menteur et de coquin, les discours finis, ils se serrent la main et se félicitent l'un l'autre de leurs péroraisons « palpitantes ». Ce n'est pas hypocrisie, ce n'est pas du savoir-vivre. Du fond de son cœur, l'avocat admire le procureur et le procureur admire l'avocat ; ils voient l'un dans l'autre quelque chose de supérieur à leur personnalité : deux fonctions, deux représentants de la justice, du gouvernement, de l'Etat. Toute leur éducation les a préparés à cette manière de voir qui permet d'étouffer les sentiments humains sous des formules de la loi. Jamais le peuple n'arrivera à cette perfection, et il ferait mieux de ne jamais vouloir s'y essayer.

Une adoration commune, un culte commun unit tous les bourgeois, tous les exploitateurs. Le chef du pouvoir et le chef de l'opposition légale, le pape et l'athée bourgeois, adorent également un même dieu, et ce dieu d'autorité réside jusque dans les coins les plus cachés de leur cerveau. C'est pourquoi ils restent unis, malgré leurs divisions. Le chef de l'Etat ne se séparerait du chef de l'opposition et le procureur de l'avocat que le jour où celui-ci mettrait en doute l'institution même du parlement, et où l'avocat traiterait le tribunal même en vrai nihiliste, c'est-à-dire nierait son droit à l'existence. Alors, mais alors seulement, ils pourraient se séparer. En attendant, ils se sont unis pour vouer leurs haines à ceux qui minent la suprématie de l'Etat et détruisent le respect de l'autorité. Contre ceux-ci ils sont implacables. Et si les bourgeois de l'Europe entière ont voué tant de haines aux travailleurs de la Commune de Paris, c'est qu'ils croyaient voir en eux de vrais révolutionnaires, prêts à jeter par-dessus bord l'Etat, la propriété et le gouvernement représentatif.

On comprend quelle force ce culte commun du pouvoir hiérarchique donne à la bourgeoisie.

Si pourrie qu'elle soit dans les trois-quarts de ses représentants, elle a encore dans son sein un bon quart d'hommes qui tiennent ferme le drapeau de l'Etat. Aptes à la besogne, appliqués à la tâche aussi bien par leur religion légalitaire que par les appétits de pouvoir, ils travaillent sans relâche à affermir et propager ce culte. Toute une littérature immense, toutes les écoles sans exception, toute la presse, sont à leur service, et dans leur jeunesse surtout, ils travaillent sans relâche à combattre toutes les tentatives d'entamer la conception étatiste légalitaire. Et quand des moments de lutte arrivent, tous, les décaqués comme les vigoureux, se rangent serrés autour de ce drapeau, de chercher à amener le peuple, à l'encontre de toutes ses traditions, à accepter ce même principe qui est celui de la domination et de l'exploitation. L'autorité est leur drapeau, et tant que le peuple n'en aura pas un autre qui sera l'expression de ses tendances de communisme, anti-légalitaires et anti-étatistes - anti-romaines en un mot -, force sera pour lui de se laisser mener et dominer par les autres.

C'est ici surtout que le révolutionnaire doit avoir l'audace de la pensée. Il doit avoir l'audace de rompre entièrement avec la tradition romano-catholique ; il

doit avoir le courage de se dire que le peuple a à élaborer lui-même toute l'organisation des sociétés sur des bases de justice réelle, telle que la conçoit le droit commun populaire.

L'abolition de l'Etat, voici, disons-nous, la tâche qui s'impose au révolutionnaire, à celui, du moins, qui a l'audace de la pensée, sans laquelle on ne fait pas de révolution. En cela il a contre lui toutes les traditions de la bourgeoisie. Mais il a pour lui toute l'évolution de l'humanité qui nous impose à ce moment historique de nous affranchir d'une forme de groupement, rendue peut-être nécessaire par l'ignorance des temps passés, mais devenue hostile désormais à tout progrès ultérieur.

Cependant, l'abolition de l'Etat resterait un vain mot si les causes qui tendent aujourd'hui à produire la misère, continuaient à fonctionner. Comme la richesse des puissants, comme le capital et l'exploitation, l'Etat est né de l'appauvrissement d'une partie de la société. Il a toujours fallu que quelques-uns tombent dans la misère, à la suite de migrations, d'invasions, de pestes ou de famines, pour que les autres s'enrichissent et acquièrent une autorité qui pouvait croître désormais en rendant les moyens d'existence des masses de plus en plus incertains.

La domination politique ne peut donc pas être abolie sans abolir les causes mêmes de l'appauvrissement, de la misère des masses. Pour cela, nous l'avons dit bien des fois, nous ne voyons qu'un moyen.

C'est d'assurer d'abord l'existence et même l'aisance à tous, et de s'organiser de manière à produire, socialement, tout ce qui est nécessaire pour assurer l'aisance. Avec les moyens de production actuels, c'est plus que possible : c'est facile.

C'est d'accepter ce qui résulte de toute l'évolution économique moderne : c'est-à-dire concevoir la société entière comme un tout, qui produit des richesses, sans qu'il soit possible de déterminer la part qui revient à chacun dans la production. C'est de s'organiser en société communautaire, non pas pour des considérations de justice absolue, mais parce qu'il est devenu impossible de déterminer la part de l'individu dans ce qui n'est plus une œuvre individuelle.

Comme on le voit, le problème qui se dresse devant le révolutionnaire de notre siècle, est immense. Il ne s'agit plus d'une simple négation, d'abolir par exemple, le servage, ou de renoncer à la suprématie du pape. *Il s'agit d'une œuvre constructive* : d'ouvrir une nouvelle page de l'histoire universelle, d'élaborer un ordre de choses tout nouveau, basé non plus sur la solidarité au sein de la tribu ou de la communauté de village ou de la cité, mais sur la solidarité et l'égalité de tous.

Le problème à résoudre n'a certainement pas la simplicité sous laquelle on l'a si souvent présenté. Changer les hommes au pouvoir et rentrer chacun dans son atelier pour y reprendre le travail d'hier, mettre en circulation des bons de travail et les échanger contre des marchandises, ces solutions simplistes ne suffiraient pas ; cela ne vivrait pas, puisque la production actuelle est tout aussi fautive dans les buts qu'elle poursuit que dans les moyens qu'elle met en jeu.

Faite pour maintenir la pauvreté, elle ne saurait assurer l'abondance, et c'est l'abondance que les masses réclament depuis qu'elles ont compris leur force productive, immensifiée par les progrès de la science et de la technique modernes. Elaborée en vue de tenir les masses dans un état voisin de la misère, avec le spectre de la faim toujours prêt à forcer l'homme à vendre ses forces aux détenteurs du sol, du capital et du pouvoir, comment l'organisation actuelle de la production donnerait-elle le bien-être ?

Elaborées en vue de maintenir la hiérarchie des travailleurs, faites pour exploiter le paysan au profit de l'ouvrier industriel, le mineur au profit de la mécanique, l'artisan au profit de l'artiste, et ainsi de suite, pendant que les pays civilisés exploiteront les pays arriérés en civilisation, comment l'agriculture et l'industrie, telles qu'elles sont aujourd'hui, pourraient-elles assurer l'égalité ?

Tout le caractère de l'agriculture, de

l'industrie, du travail, a besoin d'être changé entièrement une fois que la société revient à cette idée que le sol, la machine, l'usine doivent être des champs d'application du travail, en vue de donner le bien-être à tous. Avant de rentrer à l'atelier, « après la révolution », comme nous disent les faiseurs d'utopies socialistes autoritaires, il faudra encore savoir si tel atelier, telle usine, produisant des instruments perfectionnés d'instruction ou d'abrutissement, a sa raison d'être ; si le champ doit être parcellé ou non, si la culture doit se faire comme chez les barbares d'il y a quinze cents ans, ou si elle doit se faire en vue de donner la plus grande somme de produits nécessaires à l'homme.

C'est toute une période de transformation à traverser. C'est la révolution à porter dans l'usine et dans le champ, dans la chaumière et dans la maison urbaine, dans l'outil de labour comme dans la machine puissante des grands ateliers, dans le groupement des cultivateurs comme dans les groupements des ouvriers de la manufacture, ainsi que dans les rapports économiques entre tous ceux qui travaillent, dans l'échange et le commerce, qui sont aussi à socialiser, comme la consommation et la production. Il faut en outre que le monde vive pendant cette période de transformation, que tout le monde se sente plus à l'aise que dans le passé.

Lorsque les habitants des communes du XII<sup>e</sup> siècle entreprirent de fonder dans les cités révoltées une société nouvelle, affranchie du seigneur, ils commencèrent par conclure un pacte de solidarité entre tous les habitants. Les mutins des communes jurèrent l'appui mutuel ; ils firent ce que l'on appelle les « conjurations » des communes. C'est par un pacte de même genre que devra commencer la révolution sociale. Un pacte pour la vie en commun, non pour la mort ; d'union et non pas d'extermination mutuelle. Un pacte de solidarité pour considérer tout l'héritage du passé comme possession commune, un pacte pour partager selon les principes de l'équité tout ce qui pourra servir à traverser la crise : vivres et munitions, habitations et forces emmagasinées, outils et machines, savoir et pouvoir, un pacte de solidarité pour la consommation des produits comme pour l'usage des moyens de production.

Et dans l'œuvre nouvelle qui devra être une œuvre constructive, les masses populaires devront compter surtout sur leurs propres forces, sur leur initiative et leur génie organisateur, sur leur capacité d'ouvrir des voies nouvelles, parce que toute l'éducation de la bourgeoisie s'est faite par une voie absolument opposée.

Le problème est immense. Mais ce n'est pas en cherchant à l'amoindrir d'avance que le peuple trouvera les forces nécessaires pour le résoudre. C'est au contraire en le concevant dans toute sa grandeur, c'est en puisant son inspiration dans les difficultés mêmes de la situation, qu'il trouvera le génie nécessaire pour vaincre.

Tous les progrès réellement grands de l'humanité, toutes les actions réellement grandes des peuples, se sont faits de cette façon et c'est dans la conception de toute la grandeur de sa tâche que la révolution puisera ses forces.

Ne faut-il donc pas que le révolutionnaire ait pleine conscience de la tâche qui lui incombe ? Qu'il ne ferme pas les yeux sur les difficultés ? Qu'il sache les regarder en face ?

C'est en faisant une conjuration contre tous les maîtres - une conjuration pour garantir à tous la liberté et à tous un certain bien-être - que les citoyens révoltés débutèrent au XII<sup>e</sup> siècle. C'est aussi par une conjuration pour garantir à tous le pain et la liberté que devra débuter la révolution sociale. Que tous, sans aucune exception, sachent que quoi qu'il arrive à la révolution, sa première pensée sera toujours donnée à pourvoir de pain, de gîte, de vêtements, les habitants de la cité ou du territoire, et dans ce seul fait de solidarité généralisée, la révolution trouvera des forces qui ont manqué aux révolutions précédentes.

Mais pour cela, il faut renoncer aux errements de l'ancienne économie poli-

## Classique de l'anarchisme

# L'ACTION ANARCHISTE DANS LA RÉVOLUTION

de Pierre Kropotkine



tique bourgeoise. Il faut se défaire pour toujours du salariat sous toutes ses formes possibles, et envisager la société comme un grand tout, organisé pour produire la plus grande somme possible de bien-être avec la moindre perte de forces humaines. Il faut s'habituer à considérer la rémunération personnelle des services comme une impossibilité, comme une tentative échouée du passé, comme un encombrement pour l'avenir, si elle continuait d'exister. Et il faut se défaire non seulement en principe, mais jusque dans les moindres applications du principe d'autorité, de la concentration des fonctions qui fait l'essence de la société actuelle.

Tel étant le problème, il serait bien triste que les travailleurs révolutionnaires s'illusionnent sur sa simplicité, ou qu'ils ne cherchent déjà à se rendre compte de la façon dont ils entendent le résoudre.

La bourgeoisie est une force non seulement parce qu'elle possède la richesse, mais surtout parce qu'elle a mis à profit le loisir que lui donnait la richesse de s'instruire dans l'art de gouverner et pour élaborer une science qui sert à justifier la domination. Elle sait ce qu'elle veut, elle sait ce qu'il faut pour que son idéal de société se maintienne ; et tant que le travailleur ne saura pas, lui aussi, ce qu'il faut, et comment y arriver, il devra rester l'esclave de celui qui sait.

Il serait certainement absurde de vouloir élaborer, dans l'imagination, une société telle qu'elle devra sortir de la révolution. Ce serait du byzantinisme que de se quereller d'avance sur les moyens de pouvoir à tel besoin de la société future, ou sur la façon d'organiser tel détail de la vie publique. Les romans que nous faisons sur l'avenir, ne sont destinés qu'à préciser nos aspirations, à démontrer la possibilité d'une société sans maître, à voir si l'idéal peut être appliqué sans se heurter à des obstacles insurmontables. Le roman reste roman. Mais il y a toujours certaines grandes lignes sur lesquelles il faut tomber d'accord pour construire quoi que ce soit.

Les bourgeois de 1789 savaient parfaitement qu'il serait oiseux de discuter les détails du gouvernement parlementaire qu'ils rêvaient ; mais ils étaient d'accord sur deux points essentiels : ils voulaient un gouvernement fort, et ce gouvernement devait être centralisé, ayant pour organes dans les provinces une hiérarchie de fonctionnaires, ainsi que toute une série de petits gouvernements dans les municipalités élues. Mais aussi il devait être constitué de deux branches séparées : le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif. Ce qu'ils appelaient « la justice » devait être indépendante du pouvoir exécutif, et aussi, jusqu'à un certain degré, du pouvoir législatif.

Sur deux points essentiels de la question économique ils étaient d'accord. Dans leur idéal de société, la propriété privée devait être mise hors de discussion, et la soi-disant « liberté de contrat » devait être proclamée comme principe fondamental de l'organisation. Ce qui plus est les meilleurs d'entre eux croyaient en effet que ce principe allait réellement régénérer la société et devenir une source d'enrichissement pour tous.

D'autant plus accommodants sur les détails qu'ils étaient fermes sur ces points essentiels, ils purent en un ou deux ans totalement réorganiser la France selon leur idéal et lui donner un Code civil (usurpé plus tard par Napoléon), Code qui fut copié plus tard par les bourgeois européennes dès qu'elles arrivaient au pouvoir. Ils travaillaient à cela avec un ensemble merveilleux. Et si, plus tard, des luttes terribles surgirent dans la Convention, ce fut parce que le peuple, se voyant trompé dans ses espérances, vint avec de nouvelles réclamations que ses meneurs ne comprirent même pas, ou que quelques-uns d'entre eux cherchèrent vainement à concilier avec la révolution bourgeoise.

Les bourgeois savaient ce qu'ils voulaient ; ils y avaient pensé dès longtemps. Pendant de longues années ils avaient nourri un idéal de gouvernement ; et quand le peuple se souleva, ils le firent travailler à la réalisation de leur idéal en lui faisant quelques concessions secondaires sur certains points, tels que l'abolition des droits féodaux ou l'égalité devant la Loi. Sans s'embrouiller dans les détails, les bourgeois avaient établi, bien avant la révolution, les grandes lignes de l'avenir. Pouvons-nous en dire

autant des travailleurs ?

Malheureusement non. Dans tout le socialisme moderne, et surtout dans sa fraction modérée, nous voyons une tendance prononcée à ne pas approfondir les principes de la société que l'on voudrait faire triompher par la révolution. Cela se comprend. Pour les modérés, parler révolution, c'est déjà se compromettre, et ils entendent que s'ils traçaient devant les travailleurs un simple plan de réformes, ils perdraient leurs plus ardents partisans. Aussi préférèrent-ils traiter avec mépris ceux qui parlent de société future ou cherchent à préciser l'œuvre de la révolution. « On verra cela plus tard, on choisira les meilleurs hommes, et ceux-ci feront tout pour le mieux ! ». Voilà leur réponse.

Quant aux anarchistes, la crainte de se voir divisés sur des questions de société future et de paralyser l'élan révolutionnaire, opèrent dans le même sens ; on préfère généralement entre travailleurs renvoyer à plus tard les discussions que l'on nomme (à tort, bien entendu) théoriques, et oublie que peut-être dans quelques années on sera appelé à donner son avis sur toutes les questions de l'organisation de la société, depuis le fonctionnement des fours à pain jusqu'à celui des écoles ou de la défense du territoire, et que l'on n'aura pas devant soi les modèles de la révolution anglaise dont s'inspiraient les Girondins au siècle passé.

On est trop porté, dans les milieux révolutionnaires, à considérer la révolution comme une grande fête, pendant laquelle tout s'arrangera de soi-même pour le mieux. Mais, en réalité, le jour où les anciennes institutions auront croulé, le jour où toute cette immense machine - qui tant bien que mal supplée aux besoins quotidiens du grand nombre - cessera de fonctionner, il faudra bien que le peuple lui-même se charge de réorganiser la machine détraquée.

Rien qu'à faire des décrets, copiés sur les vieux clichés républicains, connus par cœur de longue date, les Lamartine et Ledru-Rollin passaient des vingt-quatre heures à travailler de la plume. Mais que disaient ces décrets ? Ils ne faisaient que répéter les phrases sonores que l'on avait débitées depuis des années dans les réunions et les clubs républicains, et ces décrets ne touchaient rien de ce qui fait l'essence même de la vie quotidienne de la nation. Puisque le gouvernement provisoire de 1848 ne touchait ni à la propriété, ni au salaire, ni à l'exploitation, il pouvait bien se borner à des phrases plus ou moins ronflantes, à donner des ordres, à faire, en un mot, ce que l'on fait chaque jour dans les bureaux de l'Etat. Il n'avait que la phraseologie à changer. Et cependant, rien que ce travail absorbait déjà toutes les forces des nouveaux venus.

Pour nous, révolutionnaires, qui comprenons que le peuple doit manger et nourrir ses enfants avant tout, la tâche sera autrement difficile. Y a-t-il assez de farines ? Viendront-elles jusqu'aux fours des boulangers ? Et comment faire pour que les apports de viande et de légumes ne cessent pas ? Chacun a-t-il un logis ? Le vêtement ne manque-t-il pas ? et ainsi de suite. Voilà ce qui nous préoccupera.

Mais tout cela demandera un travail immense, féroce - c'est le mot - de la part de ceux qui auront à cœur le succès de la révolution. « D'autres ont eu la fièvre pendant huit jours, six semaines », disait un ancien conventionnel dans ses mémoires, « nous l'avons eue pendant quatre ans sans interruption ». Et s'est miné de cette fièvre, au milieu de toutes ces hostilités et de tous les déboires - car il y en aura aussi -, que le révolutionnaire devra travailler. Il devra agir. Mais comment agir s'il ne sait, dès longtemps, quelle idée le guidera, quelles sont les grandes lignes de l'organisation qui, selon lui, répond aux besoins du peuple, à ses désirs vagues, à sa volonté indéfinie ?

Et on ose encore dire que de tout cela nul besoin, que tout s'arrangera de soi-même ? Plus intelligents que ça, les bourgeois étudiaient déjà les moyens de mater la révolution, de l'escamoter, de la lancer dans une voie où elle devra échouer. Ils étudiaient non seulement les moyens d'écraser par les armes le soulèvement populaire, dans les campagnes (au moyen de petits trains blindés, de mitrailleuses) aussi bien que dans les villes (ici les états-majors ont étudié les détails en perfection) ; mais ils étudiaient

aussi les moyens pour mater la révolution en lui faisant des concessions imaginaires, mais opportunes, en semant la corruption parmi les révolutionnaires, en les lançant dans des voies où la révolution est sûre de s'embourber dans la fange de l'intérêt personnel et des luttes mesquines individuelles.

Oui, la révolution sera une fête si elle travaille à l'affranchissement de tous ; mais pour que cet affranchissement s'accomplisse, le révolutionnaire devra déployer une audace de pensée, une énergie d'action, une sûreté de jugement et une âpreté au travail dont le peuple a rarement fait preuve dans les révolutions précédentes, mais dont les précurseurs commencèrent déjà à se dessiner dans les derniers jours des grèves de ces dernières vingt années.

« Mais où prendrons-nous cette audace de pensée et cette énergie au travail d'organisation, quand le peuple ne l'a pas ? N'admettez-vous pas vous-mêmes », nous dira-t-on, « que si la force d'attaque ne manque pas au peuple, l'audace de la pensée et l'âpreté à la reconstruction lui ont trop souvent fait défaut ? ». Nous l'admettons parfaitement. Mais nous n'oublions pas non plus la part qui revient aux hommes d'initiative dans les mouvements populaires. Et c'est de cette initiative que nous allons dire maintenant un mot pour terminer notre étude.

L'initiative, la libre initiative de chacun et la possibilité pour chacun de faire valoir cette force lors des soulèvements populaires, voilà ce qui a toujours fait la puissance irrésistible des révolutions. Les historiens autoritaires en parlent peu ou point. Mais c'est sur cette force que nous comptons pour entreprendre et accomplir l'œuvre immense de la révolution sociale.

Si les révolutions du passé ont quelque chose, c'est exclusivement grâce aux hommes et femmes d'initiative, aux inconnus qui surgissaient dans les foules et ne craignaient pas d'accepter vis-à-vis de leurs frères et de l'avenir, la responsabilité d'actes considérés d'une audace insensée par les timides.

La grande masse se décide difficilement à entreprendre quelque chose qui n'ait pas eu un précédent dans le passé. On peut s'en convaincre tous les jours. Si la routine nous enveloppe de ses moissures à chaque pas, c'est qu'il manque d'hommes d'initiative pour rompre avec les traditions du passé et se lancer hardiment dans l'inconnu. Mais si une idée germe dans les cerveaux, vague encore, confuse, incapable de se traduire dans les faits, et que des hommes d'initiative surviennent et se mettent à l'œuvre, ils sont immédiatement suivis, pourvu que leur œuvre réponde aux vagues aspirations. Et lors même que, rompus de fatigue, ils se retirent, le travail commencé sera continué par des milliers de continuateurs dont on n'osait même pas supposer l'existence. C'est l'histoire de toute la vie de l'humanité, histoire que chacun peut constater de ses propres yeux, par sa propre expérience. Il n'y a que ceux qui ont voulu marcher à l'encontre des vœux et des besoins de l'humanité, qui se sont vus maudits et abandonnés par leurs contemporains.

Malheureusement, les hommes d'initiative sont rares dans la vie de tous les jours. Mais ils surgissent aux époques révolutionnaires, et ce sont eux à proprement parler qui font les œuvres durables des révolutions. Ceux-là font notre espoir et notre confiance dans la prochaine révolution. Qu'ils aient seulement la conception juste et, partant, large de l'avenir, qu'ils aient l'audace de la pensée et ne s'acharnent pas à faire revivre un passé condamné à mourir ; qu'un idéal sublime les inspire, et ils se feront suivre. Jamais, à aucune époque de son existence, l'humanité n'a tellement senti le besoin d'une grande inspiration qu'à ce moment où nous vivons, après avoir traversé un siècle de pourriture bourgeoise.

Mais pour qu'ils surgissent, il faut l'œuvre préparatoire. Il faut que les idées nouvelles, celles qui marqueront un nouveau point de départ dans l'histoire de la civilisation, soient ébauchées avant la révolution ; qu'elles soient fortement répandues dans les masses, afin qu'elles puissent y être soumises à la critique des esprits pratiques et, jusqu'à un certain point, à la vérification expérimentale. Il faut que les idées qui germent avant

la révolution, soient assez répandues pour qu'un certain nombre d'esprits s'y sentent accoutumés. Il faut que ces mots : « anarchie », « abolition de l'Etat », « libre entente des groupements ouvriers et des communes », « la commune communiste », deviennent familiers, assez familiers pour que les minorités intelligentes cherchent à les approfondir. Alors les Chalié, les Jacques Roux, les Dolivier de la prochaine révolution seront compris par les masses qui, une fois la première surprise passée, apercevront dans ces mots l'expression de leurs propres aspirations.

Mais l'envie des opprimés eux-mêmes ? N'a-t-on pas souvent remarqué et avec raison que l'envie fait l'écueil des démocraties ? Que si le travailleur subit avec trop de patience l'arrogance du maître en paletot, il regarde d'un œil envieux jusqu'à l'influence personnelle du camarade d'atelier ? Ne nions pas le fait ; ne nous retranchons même pas derrière l'argument, très juste d'ailleurs, que l'envie naît toujours de la conscience, que le camarade, une fois l'influence acquise, l'emploiera à trahir ses camarades d'hier et que le seul moyen de paralyser l'envie, comme la trahison, serait d'ôter au camarade comme au bourgeois la possibilité d'accroître son autorité, de devenir maître.

Cela est juste, mais il y a plus. Nous tous, avec notre éducation autoritaire, quand nous voyons une influence surgir, nous ne pensons la réduire qu'en l'annihilant, et nous oublions qu'il y a un autre moyen, infiniment plus efficace, de paralyser les influences, déjà nuisibles, ou celles qui tendent à le devenir. C'est celui de faire mieux à côté.

Dans une société servile, ce moyen est impossible et, enfants d'une société servile, nous n'y pensons même pas. Un roi devenu insupportable, quel moyen avons-nous de nous en débarrasser, si ce n'est de le tuer ? Un ministre nous gêne-t-il, que faire, sinon chercher le candidat pour le remplacer ? Et quand un « élu du peuple » nous dégoûte, nous en cherchons un autre pour lui faire concurrence. Cela se passe ainsi. Mais est-ce bien raisonnable ?

Que pouvaient faire, en effet, les Conventionnels en présence d'un roi qui leur disputait le pouvoir, si ce n'était le guillotiner ? Et que pouvaient faire les représentants de la Montagne en présence d'autres représentants, investis des mêmes pouvoirs - les Girondins -, si ce n'était les envoyer à leur tour au bourreau ? Eh bien, cette situation du passé reste en nous jusqu'à présent, tandis que le seul moyen vraiment efficace de paralyser une initiative nuisible est de prendre soi-même l'initiative de l'action dans une meilleure direction.

Aussi, quand nous entendons les révolutionnaires se pâmer d'aise à l'idée de poignarder ou de fusiller les gouvernants qui pourraient s'imposer pendant la révolution, nous sommes saisis d'épouvante en pensant que les forces des vrais révolutionnaires pourraient s'épuiser en luttes qui ne seraient, au fond, que des luttes pour ou contre les individus qui se donneraient du galon. Leur faire la guerre, c'est déjà reconnaître la nécessité d'avoir d'autres hommes couverts du même galon.

En 1871, on voit déjà à Paris un vague pressentiment d'une meilleure manière d'agir. Les révolutionnaires du peuple semblaient comprendre que le Conseil de la Commune devait être considéré comme un simple décor, comme un tribut payé aux traditions du passé ; que le peuple non seulement ne devait pas désarmer, mais qu'il devait maintenir à côté du Conseil son organisation intime, ses groupes fédérés et que de ces groupes, non de l'hôtel de ville, devaient sortir les mesures nécessaires pour le triomphe de la révolution. Malheureusement, une certaine modestie des révolutionnaires populaires, appuyée aussi par les préjugés autoritaires encore très enracinés à cette époque, empêcha ces groupes fédérés d'ignorer totalement le Conseil et d'agir, comme s'il n'eût pas existé du tout, pour ouvrir une nouvelle ère de construction sociale.

Nous n'éviterons pas le retour de ces tentatives de gouvernement révolutionnaire lors de la prochaine révolution. Mais sachons du moins que le moyen le plus efficace d'annuler son autorité ne sera pas celui de comploter des coups d'Etat qui ne feraient que ramener le pouvoir sous une autre forme aboutis-

sant à la dictature. Le seul moyen efficace sera de constituer dans le peuple même une force, puissante par son action et les faits révolutionnaires constructifs qu'elle aura accomplis, ignorant le pouvoir quel que soit son nom et grandissant toujours par son initiative révolutionnaire, son élan révolutionnaire et son œuvre de démolition et de réorganisation. Pendant la Grande Révolution de 1789-1794, ce furent les sections de Paris et d'autres grandes villes et des municipalités révolutionnaires dans les petites villes qui, dépassant la Convention et les organes provinciaux du gouvernement révolutionnaire, se mirent à ébaucher des tentatives de reconstruction économique et de libre entente de la société. C'est ce que nous démontrons aujourd'hui les documents déjà publiés concernant l'activité de ces organes, trop méconnus, de la révolution.

Un peuple qui aura su organiser lui-même la consommation des richesses et leur reproduction dans l'intérêt de toute la société, ne pourra plus être gouverné. Un peuple qui sera lui-même la force armée du pays et qui aura su donner aux citoyens armés la cohésion et l'unité d'action nécessaires, ne sera plus commandé. Un peuple qui aura lui-même organisé ses chemins de fer, sa marine, ses écoles, ne pourra plus être administré. Et enfin, un peuple qui aura su organiser ses arbitres pour juger les petites disputes, et dont chaque individu considérera comme un devoir d'empêcher que le gredin n'abuse du faible, n'aura besoin ni d'argousins, ni de juges, ni de geôliers.

Dans les révolutions du passé, le peuple se chargeait de l'œuvre de démolition ; quant à celle de réorganisation, il la laissait aux bourgeois. « Mieux versés que nous dans l'art de gouverner, venez, seigneurs, organisez-nous, ordonnez-nous le travail, pour que nous ne mourions pas de faim ; empêchez-nous de nous entre-dévorer, punissez et pardonnez selon les lois que vous aurez faites pour nous, pauvres d'esprit ! ». Et l'on sait comment ils profitaient de l'invitation.

Eh bien, la tâche qui s'impose au peuple lors du prochain soulèvement, sera de s'emparer précisément de cette fonction qu'il a abandonnée jadis aux bourgeois. Elle sera de créer, d'organiser en même temps que de détruire.

Pour accomplir cette tâche, la révolution populaire aura besoin de toute la puissance d'initiative de tous les hommes de cœur, de toute l'audace de leur pensée, affranchie des cauchemars du passé, de toute leur énergie. Elle devra aussi se garder de paralyser l'initiative des plus résolus : elle devra simplement redoubler d'initiative si celle des autres vient à manquer, si elle s'érouse ou si elle prend une fausse direction. L'audace de la pensée, une conception nette et large de tout ce que l'on veut, la force constructive surgissant du peuple lui-même, à mesure que la négation de l'autorité se fait jour ; et enfin, l'initiative de tous dans l'œuvre de reconstruction, voilà ce qui donnera à la révolution la puissance qu'elle doit posséder pour vaincre.

C'est précisément ces forces que la propagande active des anarchistes aussi bien que la philosophie même de l'Anarchie, tendent à développer. A la discipline, cette ancre de salut des autoritaires, ils opposent la pleine initiative de tous et de chacun. Aux conceptions mesquines de petites réformes, préconisées par les partis embourgeoisés, ils opposent la conception large et grande de la révolution qui, seule, peut donner l'inspiration nécessaire. Et à ceux qui aimeraient voir le peuple se borner au rôle de meute lancée contre les gouvernants du jour, mais toujours retenue à temps par le fouet, nous disons :

La part du peuple dans la révolution doit être positive en même temps que destructive. Car lui seul peut réussir à réorganiser la société sur des bases d'égalité et de liberté pour tous. Remettre ce soin à d'autres, serait trahir la cause même de la révolution.

**Ce texte est tiré d'une brochure intitulée : L'idée anarchiste et L'action anarchiste dans la révolution. Ces deux textes ont été édités par le groupe Les Temps nouveaux de Troyes (F.A.). Cette brochure est en vente à Publico : 5 F.**

# Bilan d'une restauration à Paris

## Historique

Le Marais a constitué sous l'Ancien Régime une résidence d'élection pour les grands seigneurs. De Henri IV à Louis XVI, des hôtels particuliers s'y construisent.

Après la révolution française, les nobles désertent le quartier. Celui-ci se prolétarise : des artisans s'y installent, les hôtels sont partagés ou démolis.

## Eléments démographiques et problèmes sociaux du quartier

De nos jours, le Marais est un quartier qui se dépeuple. En 1962, il comptait 61 000 habitants ; en 1975, 40 000 habitants. De la même manière, les naissances y suivent une courbe descendante : 611 en 1974, 413 en 1976.

Le IV<sup>e</sup> arrondissement est composé d'une population assez hétérogène. On trouve ainsi le quartier juif, de St Paul à la rue du Temple, des Anglais et des Américains dans l'île St Louis, des Asiatiques du côté de Beaubourg, des Espagnols et des Portugais épars sur tout l'arrondissement. On peut dénombrer 16% d'immigrés dans le Marais. Ceux-ci éprouvent du mal à trouver un logement. Du fait de ce problème, des conflits de génération et du chômage auxquels les jeunes se heurtent, on note une forte augmentation de la délinquance. De plus, les jeunes se retrouvent dans la rue, vu le nombre réduit d'équipements sociaux dans le quartier.

Depuis la rénovation, l'équilibre des couches sociales est rompu : les nouveaux habitants s'intègrent mal à la vie du quartier (ils partent en week-end, n'achètent pas chez les petits commerçants).

Depuis le départ des halles vers Rungis, les anciens débardeurs sont au chômage et touchent une allocation congrue. Ces anciens font un contraste saisissant avec les nouveaux venus. On retrouve aussi, au cœur du Marais, la coexistence d'une couche de gens aisés et celle de marginaux, que l'on rencontre aussi au cœur des capitales telles New York, Londres ou Amsterdam.

Le IV<sup>e</sup> comporte une forte prédominance d'emplois tertiaires et administratifs. 50% de la population est inactive. Deux des activités importantes sont le commerce et l'artisanat. Près de 7000 entreprises emploient 40 000 salariés.

## La loi Malraux

La loi Malraux du 4 août 1962, dite « loi de sauvegarde des ensembles historiques » a été votée pour que des mesures effectives de conservation et de restauration soient prises. Elle encourage les opérations de rénovations immobilières. Mais la loi ne s'intéresse pas aux personnes qui habitent les immeubles après la fin des travaux de mise en valeur. Elle assure un dédommagement à ceux qui sont obligés de quitter ces immeubles mais ne résoud pas le problème de ceux qui veulent y retourner une fois les travaux finis.

## Le plan de rénovation

Par suite de la loi Malraux, le Marais est en 1965 le premier

secteur sauvegardé de Paris. En effet, 75% des immeubles datent d'avant 1870 et beaucoup sont du 17<sup>e</sup> et du 18<sup>e</sup> siècles. Le but du plan de rénovation est l'amélioration technique de l'équipement des logements, le curetage des intérieurs d'îlots, par l'élimination des constructions parasites, la construction d'espaces verts. Le plan entend regrouper les petites industries à la périphérie du secteur. Quelques rues devront être élargies et des parkings créés sous les îlots. Il était prévu que la population du quartier serait réduite de 25% soit de 20 000 personnes, qui devront être relogées ailleurs.

Les travaux ont permis de restaurer quelques hôtels particuliers et immeubles, de construire des parkings souterrains.

Il a été divisé en îlots dont s'occupent, soit des sociétés d'économie mixte (Sorema), soit des régies immobilières (RIVP). Il y a eu ainsi des réalisations excellentes : celle de l'Hôtel Salé, par exemple.

On peut noter également une opération locative entreprise par la RIVP avec l'aide de la ville de Paris. Le but est d'offrir aux habitants du quartier des appartements confortables, à des prix voisins des loyers HLM.

Par contre, certains hôtels particuliers (St Aignau, De Bauvais, Donon), croulent sous les échafaudages depuis de longues années, les travaux étant interrompus faute de crédits.

Un autre projet, lui, n'a jamais vu le jour : celui du centre socio-culturel annoncé. Le CET prévu à lui aussi été abandonné.

## Deux exemples de rénovation

Dès 1968, il était prévu que le curetage et la restauration de l'îlot St Paul permettraient d'aménager 16 882 m<sup>2</sup> de studios et logements. Or, la surface habitable était auparavant de 17 458 m<sup>2</sup>. Dans ces conditions, il est bien évident qu'il n'est pas possible de prévoir le relogement de tous les habitants (soit 1 310 personnes pour l'îlot).

L'immeuble HLM ne peut recevoir que 50 foyers et les logements « libres » supportent une charge foncière de 700 F au mètre carré contre 150 F pour un HLM. La conclusion est simple : beaucoup d'habitants de l'îlot iront en banlieue.

En 1969, les propriétaires d'immeubles à restaurer sont mis en demeure, sous peine d'expropriation, sur les 3,5 hectares de l'îlot voisin de l'Hôtel Salé. La loi du 4 août 1962 leur donne la possibilité de libérer les locaux, si cela est nécessaire, et dans certains cas, des aides financières complétant leur effort personnel leur sont accordées sous forme de subventions ou de prêts. Il sera nécessaire de reloger sur place ou AILLEURS la quasi-totalité des habitants, au nombre de 1 500 (500 loyers) dans le secteur de 3,5 hectares. Outre les destructions envisagées, le plan de réhabilitation prévoit en effet que la surface moyenne des logements (dont le prix en 1969, était relativement bas), actuellement de 40 m<sup>2</sup>, sera porté à 60 ou 70 m<sup>2</sup>. Les loyers, pour ceux qui souhaitent

rester sur place, se trouveront dans ces conditions multipliés par deux ou deux et demi.

## Expulsion et relogement

En 1973, le Marais, qui devient un quartier à la mode, est très cher. De nombreux immeubles modestes appartenant à la ville auraient pu être remis en état, afin d'y reloger les gens du quartier. Mais, pour rendre le Marais attrayant, et leur volonté de sauvegarde crédible, les responsables ont préféré commencer par des opérations de prestige.

Mais comment un habitant délogé d'un taudis peut-il acquérir dans l'Hôtel de Sournay un vaste appartement avec un plafond à la française, pour une somme proche d'un million de francs ? Les logements plus modestes installés dans l'hôtel et qui ont été attribués aux habitants du quartier n'ont pu être loués que pendant deux ans.



En 1977, la ville de Paris tente de mettre un terme à l'enchaînement des expulsions et des exils en banlieue, dans le quartier St Paul. Dans ce quartier, il y a des familles relogées par la RIVP, et d'autres qui se sont relogées toutes seules, et qui, après des années d'attente, d'inscription au fichier des mal-logés, ont décidé d'élire domicile dans des logements inoccupés, appartenant à la ville de Paris, et vides pour cause de rénovation, quoiqu'en bon état.

Jusqu'en 1977, rénover un quartier consistait à le vider entièrement de ses habitants et refaire les immeubles de fond en comble. Les méthodes, à partir de cette époque, sont remises en cause par les associations d'habitants et même par certains conseillers de Paris qui ont reconnu qu'une réfection légère des parties communes suffisait parfois au rajeunissement des immeubles. Mais cette opinion n'est pas partagée par les responsables de la RIVP. « Dans la plupart des cas, affirme M. Michel Billhonnet, directeur de la régie, nous sommes obligés de remplacer 60% de linteaux de fenêtres, de consolider les poutres avec des barres de fer, sans compter les colonnes d'eau qu'il faut bien faire passer quelque part. A nos yeux, le bilan de cette rénovation est positif : soixante familles ont été relogées en place avec des loyers préférentiels, mais il est vrai que les moyens financiers dont nous disposons ont limité la qualité de la rénovation ».

suite p. 10

## TOURISME

# VOYAGE DANS LE PAYS DES AFFAIRES

## Le phénomène club

Bungalows près de la plage, installations hôtelières et sportives (voile, pêche, équitation, tennis, etc), telle est la physionomie type du club. Vacances intégrées dans lesquelles les prestations et l'ambiance firent l'objet d'une étude de marché solide. Le Club Méditerranée est bien connu. Pourtant, la formule est vieille de près d'un siècle et a eu ses lettres de noblesse par-delà le Channel.

Le Touring Club (1890), fort de ses 350 000 sociétaires, fut sans doute le premier à inventer la formule village de vacances, à Royan en 1947. Depuis, celle-ci a fait boule de neige et, indépendamment des associations de tourisme social (tel V.V.F. qui après 20 ans d'existence reste en France la première chaîne de villages), Trigano, excusez-nous, le Club Méditerranée en a fait son cheval de bataille et peut se féliciter d'exploiter près de 80 villages et 500 000 « gentils membres », plaçant cette entreprise capitaliste française dans le peloton de tête des grands mondiaux. D'autres groupes dont Novotel, Airtour, sont dans le coup. Le coup c'est, pour reprendre une définition du rôle d'organisateur par Gilbert Trigano, cet « ouvriériste » du club, « toute évasion à tout prix demande une organisation ». Et son club, par ses dimensions, offre l'effet de chaîne d'une structure touristique bien rodée.

Les « gentils » organisateurs visent aussi de nouvelles cibles : le monde agricole qui commence à bouger, le 3<sup>e</sup> âge et, parmi les plus rebelles : les jeunes. Il y a trois ans, l'étude de marché qui fut réalisée à leur égard, et par les jeunes eux-mêmes, démontra que ceux-ci souhaitaient en définitive, dans leur grande majorité, à la fois la sécurité et la liberté. Deux notions a priori contradictoires mais qui, toutefois, en disent long sur les motivations des générations montantes coincées entre les nécessités de ces deux impératifs.

Mais continuons nos périples dans les couloirs de cette industrie florissante.

## Alors, on monte ?

D'aspect rétro, triste et gris, les hôtels de préfecture ont redoré leurs étoiles et cela sous la double pression d'un tourisme d'affaires et de loisirs et, il faut bien le dire, de l'appui substantiel des subsides de l'Etat pour moderniser cette industrie aux 56 000 établissements. Taux de progression du parc hôtelier : plus de 50%. Une bonne aubaine pour ses professionnels qui ont bénéficié de cet effort étatique et du développement des congés payés.

Mais si l'hôtellerie en France reste encore largement des affaires familiales, l'apparition depuis vingt ans de grandes chaînes dépendantes des milieux bancaires, a bouleversé les caractéristiques traditionnelles de ce commerce. Durant deux mois de pointe (juillet-août), près de trois millions de personnes se logent à l'hôtel. Certes, il s'agit là de gens à revenus au moins au-dessus de la moyenne, sinon largement nantis. Clientèle restreinte dont le paroxysme financier peut aller, comme au Georges V, à louer une chambre plus de 1 500 F par jour (et sans le petit déjeuner !). Exemple extrême... sans doute, mais il existe et c'est proprement scandaleux !

## Quittons la métropole

Et pénétrons dans ce monde des « tour opérateurs », ces gentils organisateurs de voyages. Le premier de ces voyages organisés remonte à plus d'un siècle, lorsque le pasteur Thomas Cook décida de louer une voiture spéciale au chemin de fer anglais pour permettre à quelques émules de se rendre à un congrès de buveurs d'eau. Il prendra bien sûr au passage une petite rémunération pour son service, et c'est partant de cette idée que naîtra en 1845 la première agence de voyages, puis la célèbre compagnie des Wagons-lits, groupe qui possède de nos jours d'importants intérêts dans ce petit monde des affaires de l'industrie touristique.

Avec l'incroyable extension des moyens de communication, découvrir le monde est devenu une aventure sans risque (toujours cette notion de sécurité et de liberté !...). En ce domaine, les fabricants excellent pour vous proposer une panoplie de voyages des plus variés,

Les loisirs... une invention capitaliste bien calculée ? Pas même. Issus de « 36 », ils furent une victoire arrachée au patronat, victoire qui s'imposait, ne serait-ce que pour « recharger les accus » d'un prolétariat épuisé par les cadences infernales et une perspective de durée de vie guère mirobolante.

L'élan de 1936 se concrétisa par un engouement extraordinaire pour les auberges de jeunesse (qui furent créées en 1933 ; le mouvement sera importé d'Allemagne dès 1929. Marc Saugnier créera la première auberge et la ligue pour les A.J. d'inspiration confessionnelle. 1933, création du centre laïque des A.J. (C.L.A.J.), que stoppera la Seconde Guerre mondiale. Le démarrage réel du tourisme populaire s'établira dans les années 50. En 1951, près de la moitié des citadins (n'oublions pas qu'à l'époque, la population française reste encore à dominante rurale) prendront des vacances. 50% d'entre eux choisiront la campagne, en famille généralement, pour 25% seulement la mer. Six ans plus tard, les tendances s'inverseront. Le boom automobile, l'évolution du pouvoir d'achat joueront une action non négligeable dans cette modification permettant à un nombre toujours plus important de travailleurs de connaître les charmes de la Côte d'Azur jusqu'alors réservée à l'élite bourgeoise.

Et c'est en 1957, l'année de la « troisième semaine » de congés que commencera également une rapide expansion des sports d'hiver. Tourisme et Travail et bien d'autres organisations sociales émanant du mouvement ouvrier et syndical contribueront avec une efficacité certaine à cette démocratisation des loisirs. Mais, et pour en finir avec ce rapide survol historique, il faudra attendre 1963, soit presque trente ans après les premiers congés payés, pour que quelques huit millions de travailleurs bénéficient enfin d'une quatrième semaine.

## Irons-nous à Palavas...

Aujourd'hui, guère plus de la moitié de l'ensemble de la population part en vacances. Reste encore quatre millions de non partants pour des raisons économiques ! Cette civilisation des loisirs, pour reprendre une formule sociologique qui a fait recette, possède toujours ses ghettos. C'est quatre millions de trop ! Et, bien qu'il n'existe pas de statistiques sur ceux qui partent, combien parmi eux sont ceux dont le budget vacances reste des plus malingres ? Quelques millions de plus qui n'ont, par rapport à ceux qui ne peuvent partir, comme seul privilège, le changement d'environnement.

En fait, si nous pouvons parler d'une certaine « démocratisation » des loisirs, rejetons les termes de civilisation des loisirs. Les loisirs, comme les libertés, n'existent qu'à la condition essentielle de disposer de moyens économiques pour en jouir. Tel n'est pas, loin s'en faut, le cas pour tous et nous nous devons de refuser cette définition englobante et paradisiaque de civilisation des loisirs.

L'extension à une quatrième, voire bientôt une cinquième semaine de congés, a offert un créneau aux milieux d'affaires. Très rapidement, les moyens aidant, on assista à un effort sans précédent d'équipement pour cette industrie naissante. 1 500 agences de voyage se créeront, plus de 5 000 terrains de camping seront aménagés, l'hôtellerie modernisera le demi-million de chambres que constitue son parc, etc. Les organisations sociales de tourisme et de loisirs populaires seront bien vite dépassées par ces nouveaux concurrents qui investissent fortement dans ce marché en pleine expansion.

Derrière les petits professionnels, ce secteur cache de grands groupes industriels tel que Havas, Air France, Wagons-lits par exemple, ou bancaires comme les Populaires, le Crédit Agricole, le Lyonnais, Rothschild et Pays-Bas qui contrôle notamment le Club Méditerranée. L'enjeu est énorme, la rentabilité capitaliste intéressante pour ceux qui savent vendre et gérer le produit.

Sans prétendre à une étude complète sur le phénomène loisirs et son « sous-produit » vacances, qu'il nous soit permis ici d'en esquisser quelques aspects économiques typiques.



sous réserve bien évidemment de disposer d'une bourse convenablement remplie. Car ces gentils organisateurs, qu'ils s'appellent agence de voyages, club, compagnie maritime ou société de charters, restent après aux gains qui sont énormes. Les grosses compagnies capitalistes prospèrent à l'ombre de nos rêves et de cette soif du départ pour un ailleurs différent.

#### Et le tourisme social ?

L'idée des promoteurs de la loi du 20 juin 1936 restait que le coût des vacances pour une famille ne devait pas dépasser son revenu mensuel. C'était l'esprit de 36...

Les associations de tourisme social ne disposent pas, c'est évident, des mêmes atouts financiers que celui du tourisme privé. Plus encore, les crédits publics en sa faveur sont sans rapport avec ceux accordés au privé (tel celui accordé pour la modernisation du parc hôtelier). Les objectifs de l'Etat se situent dans un axe diamétralement opposé aux moindres coûts et aux services sociaux rendus auprès des familles de travailleurs. Ainsi, par exemple, les lenteurs de l'administration pour financer les équipements obligent les associations à contracter des prêts-relais à des taux élevés ce qui augmente leur prix de journée et rend illusoire la compétitivité avec les promoteurs capitalistes.



Plus encore, et peut-être faudrait-il parler d'une certaine volonté de démantèlement de ces structures sociales, la politique actuelle des pouvoirs publics tend à accorder la priorité aux équipements de luxe du type aménagement de ports de plaisance, stations de prestige, ou à utiliser les fonds publics pour la réservation de terrains pour des organismes privés avec à la clé, la revente à bas prix de ceux-ci...

Ces rentes accordées aux groupes financiers tendent à créer une certaine forme de spoliation et de défiguration du patrimoine national (privatisation du domaine public maritime, avilissement de sites, etc).

De ces premiers douze jours de congés obtenus en 36, les nantis criaient au scandale, la presse réactionnaire de viol des loisirs. A juste titre, on peut considérer ces vacances comme un acquis de la classe ouvrière, un droit dont plus personne de nos jours ne conteste la légitimité. Mais si la majorité des travailleurs partent en vacances, la situation s'est détériorée en raison de l'insuffisance de pouvoir d'achat de nombreuses familles et des prix souvent exorbitants pratiqués par tous les professionnels du tourisme.

Ce choix, ce besoin, restent pourtant bafoués pour encore quelques milliers de personnes. Bafoués aussi les moyens et l'esprit qui animent le tourisme social et qui lui donne, trop souvent malheureusement, une physionomie et une conception d'animation éloignées de sa philosophie d'origine.

Plus que jamais, l'égalité économique que nous proposons dans notre schéma d'organisation sociale nouvelle, devrait permettre aux hommes de jouir de ce droit et leur offrir les moyens, tous les moyens nécessités par l'exercice de ce droit. Il ne peut y avoir de civilisation des loisirs sans que n'existent de telles conditions. Car c'est sans doute à ce niveau des loisirs que se trouvent dévoilées toutes les tares, anomalies et injustices perpétuées par la société de profit.

L'orientation et la conception de l'enseignement ainsi que la dégradation de ces moyens, le forcing employé par les industriels des loisirs pour rendre leurs activités juteuses et opérer une sélection par l'argent alors qu'on assiste vis-à-vis du tourisme social et des associations de loisirs en général à des pratiques administratives poussant à leur démantèlement, voilà autant de raisons qui justifient la révolte et, par-delà, la volonté consciente des anarchistes à opérer les transformations sociales qui s'imposent dans l'intérêt de tous et, puisque nous parlons des loisirs, activités à option individuelle par excellence, dans l'intérêt de chacun.

R. BOSDEVEIX (Gr. Louise Michel)

## XIV Congrès de la C.G.T.F.O.

# Pourquoi nous avons fait l'accord avec le bureau confédéral

Ce n'est certainement pas la lecture quotidienne qui aura permis, à ceux qui n'étaient pas dans le coup, de se faire une idée juste de l'enjeu concret de ce congrès confédéral.

Le journaliste qui réussit à serrer de plus près la réalité - la conscience professionnelle n'étant pas également partagée - fut peut-être le correspondant de *Liberation* qui découvrit une situation à laquelle il ne semblait pas s'attendre, après avoir mis à côté de la plaque en affirmant le premier jour que le congrès de Bordeaux « laissera peu de traces dans l'histoire du syndicalisme »(1).

#### Une analyse controversée

L'analyse de la situation, faite par les camarades se réclamant de l'anarcho-syndicalisme adhérents à la CGTFO, ne fut pas unanime. Ce serait une double erreur, à la fois tactique et stratégique, de le nier : nos options ne pourront progresser que si nous avons le courage de la franchise, d'autant que nous ne cultivons pas le monolithisme. Aussi, il est bien évident que nous n'incluons pas dans nos critiques finales les camarades qui n'ont pas complètement partagé notre point de vue.

Le choix qui l'a emporté sur le terrain, se veut fondé sur une critique serrée des événements de ces dernières années et des perspectives à moyen terme. De quoi s'agit-il ?

Comme tout un chacun, la France est brinquebalée par la crise internationale qui touche même les économies stalinienne et qui montre à l'évidence que le capitalisme, qu'il se dise privé ou qu'il soit d'Etat, est incapable de maîtriser sur de longues périodes le développement des forces productives. Dans un tel contexte les appareils des confédérations de salariés sont soumis de la part du patronat et de l'Etat à des pressions de plus en plus fortes pour les amener à une unicité de fait et à capituler sur les positions de ce qui pourrait être un compromis historique à la française impliquant leur intégration aux rouages des entreprises et de l'Etat, c'est-à-dire leur sabordage en tant qu'organisations de classe des travailleurs. Face à ces pressions, les appareils confédéraux réagissent en fonction de leurs raisons d'exister.

Pour l'appareil lénino-stalinien de la CGT, malgré les rodomontades et le cinéma sur le dos des salariés, il s'agit de servir les intérêts de l'Etat dit soviétique qui - dans les conditions historiques actuelles - ne souhaite pas la déstabilisation des démocraties bourgeoises d'Europe occidentale auxquelles il emprunte massivement capitaux et technologie(2), et sur lesquelles il compte pour faire contrepoids aux ambitions et possibilités croissantes de ses concurrents de Pékin.

Pour l'appareil néo-clérical et néo-corporatiste de la CFDT, la crise offre l'occasion rêvée

de mettre en pratique ce pourquoi il a été fondé en 1919 : le triptyque, pour ne pas dire la trinité, *autogestion-planification démocratique-propriété sociale des moyens de production*(3), associé à la mise en place de *conseils d'atelier*, voilà la voie royale devant mener à cette société où les classes sociales *vivront en harmonie* sous la houlette d'un « bon » Etat, société fondamentalement réactionnaire qui est l'objectif réel et à peine inavoué auquel il aspire selon une tradition datant bientôt de deux millénaires.

#### Révolution et contre-révolution

Reste l'appareil réformiste de la CGTFO. L'expérience séculaire a amplement montré que le réformisme oppose généralement une faible résistance aux pressions. En particulier l'idée que les circonstances pourraient conduire au déclenchement d'un processus révolutionnaire, l'affole littéralement.

Mais, que cela plaise ou non, le réformisme constitue historiquement un courant authentique du mouvement ouvrier qui, par delà ses méthodes et ses objectifs propres, trouve sa seule raison d'exister dans la nécessité de défense des intérêts de classe des salariés. S'il n'y a plus d'organisation de classe, il n'y a plus de réformisme. Il refuse d'envisager qu'on puisse se passer de l'Etat, mais il représente des intérêts antagonistes de ceux de l'Etat. L'appareil réformiste est donc tiraillé entre sa capacité, peu développée, de résister aux pressions et le maintien des conditions nécessaires à sa survie.

S'il est permis d'imaginer que le développement de la crise puisse conduire à l'enclenchement d'un processus révolutionnaire(4), nous ne devons pas oublier que de telles circonstances n'impliquent pas nécessairement le triomphe d'une révolution(5) et qu'à cette occasion ce peut être les forces contre-révolutionnaires qui l'emportent.

Quels que soient les bons sentiments et les morceaux de bravoure révolutionnaires dont chacun d'entre nous se gratifie tous les matins devant sa glace, et qui n'ont aucune prise sur le concret, il importe donc que les anarcho-syndicalistes restent lucides et qu'ils gardent présent à l'esprit la nécessité de préserver, malgré les défauts que nous lui trouvons, l'organisation de classe des salariés et son indépendance, car c'est l'outil irremplaçable sans lequel il n'est pas permis d'envisager soit un mouvement révolutionnaire victorieux, soit la défaite des forces contre-révolutionnaires.

#### Contre la pression des forces réactionnaires

Les pressions réactionnaires s'efforçant de réaliser une unicité de fait des appareils ont déjà réussi à faire signer par toutes les confédérations, au printemps 1979, un « accord », aboutissant en fait à priver de ressources plusieurs milliers de chô-



meurs, que le gouvernement s'est empressé de compléter par une disposition permettant la suppression de toute couverture sociale à un chômeur ne percevant plus d'allocations depuis plus d'un an. Dans le même temps, le CNPF avait lancé une offensive de grand style qui, reprenant à son compte les états d'âme activés par la *qualité de la vie* et sous couvert de la diminution du temps de travail par l'attribution d'une semaine supplémentaire de congés payés, vise à obtenir l'augmentation effective du temps de travail des salariés occupant un emploi.

En proposant le décompte annuel des heures travaillées, il s'agit, pour le CNPF, de se servir des idées à la mode depuis 1968 dans toutes les sacristies gauchistes, pour piéger les salariés en revenant aux conditions individualisées du contrat de travail qui sévissaient au XIX<sup>e</sup> siècle. Le chef du service juridique de l'Union des Industries métallurgiques et minières ne se prive pas de le reconnaître dans un ouvrage plein de saveur, publié l'année dernière : «... 1968 a été une révolution des idées, une prise de conscience non plus de son appartenance à un groupe, mais bien de l'individu face au groupe »(Olivier Drague, *Vers une autre durée du travail*, Chotard, Paris 1979, 9). Le procédé a de nombreuses fois fait ses preuves : Giraud vient bien de s'attaquer au droit de grève des travailleurs de l'industrie nucléaire en s'appuyant sur les positions ultra-réactionnaires d'antinucléaires fanatiques et autres idéologues écologistes.

Cette revendication du CNPF relative au temps de travail a servi de révélateur. Elle a permis de montrer d'une part que, si une partie non négligeable de l'appareil réformiste de la CGTFO était prête à céder, ce dernier refusait à une grande majorité de se prêter à la manœuvre, d'autre part que la CFDT avait noté les convergences entre les propositions patronales et les siennes propres et que la CGT ne céderait pas (au moins pour le moment) tant que la CGTFO tiendrait.

En fait, une négociation banale en apparence camoufle la plus importante opération lancée depuis 35 ans, visant à détruire les bases matérielles construites par le mouvement ouvrier pour défendre ses intérêts de classe. Et la CGTFO, malgré sa fragilité, apparaît dans les circonstances actuelles comme le seul point d'appui sérieux sur lequel nous pouvons compter pour freiner et, espérons-le, faire échouer cette offensive capitale du patronat et de l'Etat.

#### Des résultats positifs pour le moment

La situation étant exactement celle-là, nous avons choisi d'envisager un accord avec la majorité réformiste dans la mesure où celle-ci était prête à maintenir le cap sur les objectifs essentiels que nous approuvons : - indépendance à l'égard du patronat,

de l'Etat, des partis et des Eglises ; - dénonciation des diverses formes d'intégration cachées sous les expressions : « réforme de l'entreprise », « participation des travailleurs », « conseils d'atelier », « expression des travailleurs dans l'entreprise » ; - refus de la politique des revenus ; - disparition du salariat et du patronat ; - primauté de l'organisation de classe.

L'accord s'est réalisé et les résolutions les plus importantes, notamment la résolution générale, en portent la marque. Mais il est évident qu'il ne suffit pas de faire adopter des textes et qu'il est encore plus nécessaire de veiller à leur application sur le terrain. C'est bien notre intention et nous y serions plus efficaces si nous étions plus nombreux. Certes, notre choix a fait grincer les dents de nos adversaires (bof ! les chiens aboient, la caravane passe), car ils ont bien compris qu'il ne s'agissait pas d'un « ralliement » au bureau confédéral et encore moins au réformisme, mais d'un choix tactique s'inscrivant dans une stratégie.

C'est pourquoi madame Joannine Roy préfère laisser entendre que nous avons seulement manœuvré pour empêcher de « constater l'amenuisement » de notre audience (*Le Monde*, 21-06-80), mais nous ne sommes pas à la veille de voir *Le Monde* exposer nos thèses qui ne sont pas en odeur de sainteté dans ses colonnes.

C'est pourquoi les bedaux du *Matin de Paris* ne nous ont pas épargnés : ils savent bien que nous ne sommes pas près de compter, pour réaliser l'émancipation des travailleurs, sur un « gouvernement de gauche », qu'il soit ou non mouillé d'eau bénite.

C'est pourquoi les « opposants » de la fausse gauche qui envisageaient cette fois-ci de se planquer derrière nous pour faire nombre et chercher ainsi à attirer la confédération sur leurs positions droitières de *planification démocratique* et de *politique des revenus*, nous reprochent d'avoir fait « le mauvais boulot » contre eux (*Liberation*, 21-06-80) parce que nous ne sommes pas tombés dans le piège - grossier - qu'ils nous tendaient.

S'il est exact que nous leur avons littéralement « retiré le tapis de dessous les pieds », c'est bien parce qu'il n'était pas question que nous servions de paravent à des options qui se situent très à droite du bureau confédéral. Personne ne les a empêchés de présenter un texte où, comme il y a trois ans, ils auraient pu accommoder la Charte d'Amiens à leur sauce néo-corporatiste.

En agissant ainsi, nous sommes au contraire convaincus d'avoir accompli, dans la mesure de nos moyens, du bon boulot non seulement dans l'intérêt du mouvement ouvrier, mais aussi pour le développement de l'anarcho-syndicalisme. Mais ce développement ne dépend pas que de nous.

Marc PREVOTEL

## Bilan d'une restauration à Paris

suite de la p. 8

En 1977, toujours, M. Philippe Mittouard, (conseiller centriste de Paris et président de la société pour la restauration du Marais ou Sorema) estime que : « en raison du coût élevé des travaux, on peut penser que l'aide à la personne ne suffira pas pour rendre les nouveaux loyers supportables à la plupart des habitants actuels du Marais : la mise en co-propriété des immeubles qui ne sont pas dotés d'un confort minimum va être interdite (la vente par lots permettant une augmentation considérable du prix de vente) ».

Au début de l'année 1978, le processus des expulsions s'accéléra dans le Marais et menace des rues entières, estime l'intercomité du Marais, qui groupe les différents comités de défense des habitants du quartier. L'intercomité avait réaffirmé le 31 janvier 1978, au cours d'une conférence de presse : « une réfection légère suffirait souvent là où les propriétaires veulent expulser pour une rénovation lourde de logements prétendument insalubres ».

### Les sociétés immobilières

Trois sociétés devaient au départ se partager la rénovation du Marais : La Fondation Maeght, la RIVP et la SOREMA.

**La SOREMA** — La ville de Paris a toujours exercé une tutelle financière étroite sur la société. Elle en possède d'ailleurs la majorité du capital (51%). Toutes les décisions qui ont marqué la vie de la Sorema ont été approuvées par des votes de la majorité de droite de l'assemblée parisienne. C'est cette majorité qui a livré la Sorema au pillage des intérêts privés, pourtant minoritaires. Ce sont les banques, tout particulièrement, qui ont profité de la Sorema, sous forme d'agios des opérations. Les possibilités d'emprunts auprès de la Caisse des Dépôts épuisées, ce sont les Comptoirs des Entrepreneurs et la Compagnie Française Paribas, actionnaires minoritaires, qui se sont mis dans les rangs. Cette dernière, premier groupe bancaire français privé aura ainsi récupéré plus de dix millions et demi de francs d'agios sur le dos des difficultés de la Sorema, car plus elle s'est lancée dans la spéculation, plus elle a dû emprunter. Ainsi, les agios bancaires représentent 24% du chiffre d'affaires espéré de l'opération immobilière du Parc Royal, et 20% des autres opérations de la Sorema.

« La Sorema se conduit comme un vulgaire promoteur et ferait une publicité abusive pour une société de la ville », a affirmé un conseiller de Paris, en expliquant qu'il n'y aurait sur l'emplacement dit du Parc Royal, ni HLM, ni espaces verts prévus ».

La ville de Paris laisse une société d'économie mixte faire le métier des promoteurs.

En 1980, le Conseil de Paris avance 29 millions de francs à la Sorema pour qu'elle puisse faire face aux échéances de ses emprunts. En effet, lancée en 1973 dans la luxueuse opération immobilière du Parc Royal, la Sorema n'avait obtenu aucune garantie de la ville. Elle comptait, avec le bénéfice retiré de la vente de 138 appartements construits, faire face à ses échéan-

ces. Or, la situation financière de la société n'a cessé de se dégrader. Elle n'a jamais possédé de fonds propres, et s'est donc vue obligée d'emprunter pour ses opérations.

Dès la fin 72, la Sorema faisait état, dans son bilan, d'un déficit de 12 millions de francs, réduits à un peu plus de 7 millions de francs après la subvention d'Etat.

Dans l'opération du Parc-Royal la Sorema avait trois solutions :  
- vendre à la ville ce terrain de 7 000 m<sup>2</sup> pour créer un jardin comme le réclamaient les associations de quartier, soit des équipements publics. Coût de l'opération : 22 millions de francs.  
- vendre le terrain à l'office de HLM.



- La troisième solution est celle qui a été retenue. La Sorema a préféré construire elle-même, en intégrant le nouveau programme de l'activité du Marais, en faisant de gros bénéfices pour couvrir le déficit de toutes ses autres opérations. Le bénéfice escompté était de 29 millions de francs. Or, toute l'opération a tourné à la catastrophe. Sur 140 logements construits, 70 sont vendus (le prix moyen pratiqué se situant au-dessus de 10 000 F le mètre carré). La Sorema a alors appelé la ville de Paris à son secours. Cette dernière, ne pouvant nier ses responsabilités dans cette affaire, accorde un acompte de 5 millions de francs le 7 juillet 1978. La Sorema obtient, de la majorité du Conseil de Paris, une avance de 29 millions de francs le 23 avril 1979.

**La RIVP** — Les travaux de restauration entrepris par la Régie Immobilière de la Ville de Paris dans l'îlot des Jardins St Paul, montrent qu'on peut aménager pour une somme proche des loyers HLM, des logements confortables, dans des immeubles anciens. Cette Régie a montré que la réhabilitation de quartiers anciens, dans des conditions économiques acceptables, était possible.

**La Fondation Maeght** — Celle-ci indiquait une dépense de 3 250 F le mètre carré pour ses restaurations : ce chiffre est supérieur à ceux de la Sorema (2 000 F à 2 500 F le mètre carré).

Ainsi, le coût des emprunts ne peut être remboursé par la valeur locative de l'ensemble. De plus, les responsables de la Fondation ne se sont pas occupés du relogement. Pour eux, c'était à la ville de Paris de le faire. Face à cela, les habitants du quartier se sont ligüés en plusieurs associations et ont obtenu

le maintien des locataires dans les lieux. Le projet Maeght a été ajourné, et c'est peut-être heureux si l'on songe à l'exemple de la Sorema.

### Le Marais : une restauration de classe

Dans les années 68-70, le début de l'opération de rénovation urbaine dans le Marais a été très bien accueillie. Et en effet, rien n'était plus nécessaire que cette rénovation qui a redonné un cachet, un lustre particulier à un quartier que l'Histoire a marqué de son empreinte, de ses dégradations. Et nous faisons état, dans cet article, de réalisations remarquables. Mais lorsque l'on examine de plus près les conditions de la rénovation,

on s'aperçoit de choses pour le moins surprenantes. La plus scandaleuse est certainement la façon dont le directeur de la Sorema, également conseiller centriste de Paris, a fait renflouer ses caisses en déficit, avec les deniers des habitants de la ville. De plus, de nombreux projets ont été abandonnés, telle la voie fleurie qui devait traverser le Marais par les jardins, telle la construction d'un CET, celle de Maisons de Jeunes, au profit d'installations plus rentables, comme les galeries d'art et les boutiques d'artisanat.

Quant au relogement des habitants, l'un des responsables de la Galerie Maeght déclarait simplement que cela n'était pas de son ressort. Fort bien ! Mais de qui donc est-ce le ressort ? Il semble que les promoteurs s'en soient occupés. Le résultat est là : beaucoup d'anciens habitants ont été relogés en banlieue. Des nouveaux ont pris la relève, gens souvent aisés, désireux par snobisme d'habiter dans de vieilles pierres et important des habitudes étrangères au quartier.

Ainsi, au travers d'une opération de rénovation qui pouvait au départ paraître honorable, sinon nécessaire, on décèle toutes les tares d'un système capitaliste qui, pris dans ses contradictions, en vient à soutenir des sociétés privées en prélevant l'argent des contribuables.

La rénovation urbaine s'avère ici de classe, déracinant une couche de la population pour en installer une autre, plus privilégiée, à la place, investissant des sommes énormes pour la restauration d'hôtels particuliers, mais incapable de construire des équipements utiles à la société dans son ensemble.

COLETTE  
(gr. Louise Michel)

# informations internationales

## hollande

**CAMPING INTERNATIONAL** — Nos camarades hollandais organisent un camping international du 7 juillet jusqu'à fin août à Lauwersmeer (province de la Frise) au nord de Groningue. L'activité principale consistera à construire une cité dans la nature, sur l'emplacement d'un terrain prévu pour devenir un terrain d'exercices militaires... Il faut bien sûr amener son matériel de camping. Toutes informations complémentaires peuvent être demandées à l'adresse suivante : Postbus 6103 - 1702 HC Groningen - Pays-Bas.

Moyens de communication :  
- par le train : descendre à Groningue, emprunter l'autobus GADO, ligne 63, perron E.  
- Par la route : depuis Leeuwarden : prendre la route de Groningue, traverser Dokkum et atteindre Lauwersoog, depuis Groningue : prendre la route de Winsum et passer par Mensingeweer, Wehe Den et Ulrum.

**HAELLEN** — Il y a quelques semaines un groupe de personnes, amateur d'armes de la Seconde Guerre mondiale, fouillèrent les terrains et trouvèrent... un arsenal d'armes modernes ! Toute la police hollandaise se lança aux trousses d'une hypothétique bande à Baader. Elle finit par mettre la main sur les dangereux terroristes : des membres des services secrets... ! Depuis, silence...

## pologne

**REPRESSION** — En Pologne comme dans les autres pays de l'Est, la répression ne cesse de s'accroître. Les méthodes deviennent plus violentes, et l'Etat s'arrange pour emprisonner pour un motif non politique, ou pour faire disparaître ceux qui le gênent par leurs activités dans l'opposition. Ainsi Bogdan Grzesiak et Mirosław Chojecki, animateurs des éditions indépendantes NOWA (cf. M.L. n° 352), sont poursuivis pour vol de la propriété socialiste : ils avaient récupéré un duplicateur. Jan Kozłowski, militant paysan, a été condamné au début de l'année pour coups et blessures, c'était une affaire totalement montée par la milice (cf. M.L. n° 350). Edmund Zadrozinski, militant ouvrier de Gruzdzadz, a lui aussi été condamné à l'issue d'un procès truqué : la milice a fait pression sur son plus jeune fils, membre d'une bande de jeunes délinquants, pour qu'il accuse son père d'en être l'instigateur. Son premier fils qui a refusé de faire un faux témoignage contre son père, a maintenant, lui aussi, des problèmes. Les procès truqués ne sont pas la seule méthode employée par la police secrète polonaise pour lutter contre l'opposition. Tadeusz Szczep-

anski, membre du syndicat libre de Gdansk, disparu le 16 janvier dernier (cf. M.L. n° 350), a été retrouvé mort. Là, l'enquête ne progresse pas vite.

Pour compléter ce tableau, voici la traduction d'une lettre du Comité d'Autodéfense sociale « KOR » à Amnesty International, où il décrit l'augmentation de la violence institutionnalisée dans les locaux de la milice : en Pologne, les seuls arguments qui restent contre l'opposition, sont les procès truqués, les passages à tabac et les assassinats.

### A Amnesty International de Londres

« Depuis quelques mois le Comité d'Autodéfense sociale « KOR » note une nette augmentation du nombre de passages à tabac et autres actes de violence illégaux contre les militants de l'opposition démocratique en Pologne.

Ces faits ont lieu pendant les arrestations et dans les prisons et autres lieux officiels de la milice et du Service de la Sécurité. Ces méthodes étaient aussi employées autrefois. Maintes fois nous les avons notées dans nos communiqués publics que nous diffusons.

Le plus souvent, la Procureure ne réagit pas aux plaintes. Dans d'autres cas, elle a constaté qu'« il n'a pas été découvert de signes d'infraction » dans cette sorte de procédure, ou bien elle répond aux plaintes en inculquant les personnes lésées. Nous avons des témoins et des documents sur toutes ces circonstances. Nous donnons ci-dessous une liste de personnes contre lesquelles des méthodes de ce genre ont été employées depuis les derniers jours de février :

Varsovie : (1) Wiktor Karpinski et (2) Krzysztof Lachowski, étudiants à l'Ecole polytechnique, battus et torturés au Commandement principal de la milice ; (3) Sergiusz Kowalski, étudiant en mathématiques, frappé au Commandement principal de la milice ; (4) Tomasz Michalak, photographe, précipité à coup de pied dans l'escalier du Commandement principal de la milice, puis déshabillé complètement et battu, notamment à la tête ; (5) Aleksander Hall de Gdansk, historien, cogné à la base du nez pour avoir refusé d'avouer au Commandement principal de la milice ; (6) Jerzy Godek, étudiant en musicologie, frappé au Commandement de la milice et mis ensuite en cellule pendant 30 heures avec deux homosexuels qui l'ont agressé ; (7) Janusz Gwozdziowski, battu et étranglé de force au Commandement de la milice pour qu'il consente à collaborer avec le Service de la Sécurité ; (8) Janusz Jarosz, battu et traîné dans une voiture de la milice ; (9) Marek Rospond, roué de coups de pied et de coups de karaté aux reins et à la nuque au Commandement de la milice, et on a mis le feu à sa barbe et à ses moustaches ; (10) Marek Kozłowski, infirmier, frappé au Commandement de la milice au foie et aux reins.

Gdansk : Zenon Palka, durement battu dans une cellule du Commandement de la milice de Gdansk ; (12) Bogdan Borusiewicz, historien, frappé pendant sa détention ; (13) Piotr Bystrzanowski, étudiant ; Maciej Grzywaczewski, étudiant ; Janusz Karolik ; (16) Mirosław Rybicki ; (19) Szczepkowski, historien. Tous (à partir du n° 13) cruellement frappés, notamment à coup de pied, pour avoir solennellement célébré l'anniversaire de la Constitution du 3 mai. Bystrzanowski a ensuite été frappé au Commandement de la milice, on le menaça de le tuer, puis il a été abandonné sans connaissance à la périphérie de la ville ; (20) Nina Milewska, battue aussi pour ces mêmes événements, son fils Michal a été malmené et tiré par les cheveux ; Maryla Plonska, traînée par les cheveux dans la voiture de la milice ; (22) Anna Walentynowicz, ouvrière des chantiers navals, frappée à coup de pied dans les jambes pendant son arrestation, ce qui a provoqué des contusions nécessitant 5 jours d'arrêt de travail.

Nous nous adressons à Amnesty International pour que, profitant de son autorité internationale, elle intervienne dans ces affaires, aussi bien auprès des autorités polonaises que sur la scène internationale.

Comité d'Autodéfense sociale « KOR »



# Liste des livres, brochures et disques en vente à Publico

## ANARCHISME

<b>BARRUE J.</b> L'anarchisme aujourd'hui.....	11,00
<b>CRESCITA POLITICA</b> Capitalisme, restructuration et lutte de classes.....	10,00
<b>COLLECTIF</b> Les nouveaux patrons.....	48,00
Les anarchistes et les élections.....	10,00
<b>FAYOLLE M.</b> Réflexions sur l'anarchisme.....	10,00
De l'organisation anarchiste.....	6,00
<b>FAURE S.</b> Propos subversifs.....	30,00
<b>FEDERATION ANARCHISTE</b> Eléments de réflexion sur l'anarchisme.....	3,00
Les anarchistes et le problème social.....	10,00
<b>GUERIN D.</b> Ni Dieu, ni maître (relié).....	73,00
Ni Dieu, ni maître 4 t. chaque.....	14,00
L'anarchisme.....	12,00
<b>GRAVE J.</b> 40 ans de propagande anarchiste.....	61,00
La société mourante et l'anarchie.....	25,00
<b>GUILLAUME J.</b> Idées sur l'organisation sociale.....	10,00
<b>JOYEUX M.</b> L'anarchie dans la société contemporaine.....	45,00
L'anarchie et la société moderne.....	25,00
<b>LIBERTAD</b> Le culte de la charogne.....	15,00
<b>DOSSIERS DE L'HISTOIRE</b> Histoire du mouvement anarchiste et les événements de mai-juin 68.....	12,00
<b>LECOIN L.</b> Le cours d'une vie.....	50,00
De prison en prison.....	20,00
Ecrits.....	25,00
<b>MALATESTA E.</b> Notre programme.....	3,00
Ecrits choisis.....	12,00
Articles politiques.....	22,00
La pensée de Malatesta.....	12,00
<b>NIEUWENHUIS D.</b> Le socialisme en danger.....	68,00
<b>POUGET E.</b> Le Père peinar.....	15,00
<b>STIRNER M.</b> L'unique et sa propriété.....	22,00
<b>WALTER N.</b> Pour l'anarchisme.....	7,00

## PROUDHON

<b>PROUDHON P.J.</b> Qu'est-ce que la propriété.....	10,00
Ecrits sur la religion.....	50,00
Du principe fédératif.....	50,00
De la capacité politique.....	50,00
Idée générale de la révolution.....	35,00
Avertissement aux propriétaires.....	35,00
<b>ANSART G.</b> Sociologie de Proudhon.....	35,00
<b>BANCAL J.</b> Proudhon, pluralisme et autogestion 2 t. chaque.....	30,00
Proudhon et l'autogestion.....	20,00
<b>VOYENNE B.</b> Le fédéralisme de Proudhon.....	2,00
<b>LANGLOIS J.</b> Défense et actualité de Proudhon.....	14,00

## BAKOUNINE

<b>BAKOUNINE M.</b> Oeuvres complètes Tomes 1, 2, 3, 4 et 5 chaque.....	100,00
Tomes 6 et 7 chaque.....	120,00
Stock : Oeuvres tomes 1 et 2 chaque.....	27,00
Dieu et l'Etat.....	10,00
<b>INSTITUT D'ETUDES SOCIALES</b> Bakounine, combat et débats.....	75,00
<b>LEVAL G.</b> La pensée constructive de Bakounine.....	25,00
<b>LEHNING A.</b> Bakounine et les historiens.....	6,00
<b>OYHAMBURU P.</b> La revanche de Bakounine.....	47,00

## KROPOTKINE

<b>KROPOTKINE P.</b> La conquête du pain.....	25,00
L'entraide.....	35,00
Autour d'une vie.....	34,00
Oeuvres.....	22,00
La grande révolution.....	50,00
Paroles d'un révolté.....	18,00
L'anarchie, sa philosophie, son idéal.....	8,00
L'idée anarchiste - L'action anarchiste dans la révolution.....	5,00

## MARXISME ET ANARCHISME

<b>ANSART P.</b> Marx et l'anarchisme.....	82,00
<b>NIEL M.</b> Psychanalyse du marxisme.....	28,00
<b>RIBELL G.</b> Marx-Bakounine : socialisme autoritaire et libertaire 2 t. chaque.....	22,00

## MOUVEMENT OUVRIER

<b>BANCE P.</b> Les fondateurs de la CGT à l'épreuve du droit.....	49,00
<b>BRON J.</b> Histoire du mouvement ouvrier français Tome 1.....	38,50
Tome 2.....	45,00
Tome 3.....	40,00
<b>BESNARD P.</b> Le monde nouveau.....	15,00
Les syndicats ouvriers et la révolution.....	39,00
<b>GUILLAUME J.</b> L'Internationale.....	115,00
<b>VEGA-GRIFFUELHES</b> De l'anarcho-syndicalisme au syndicalisme révolutionnaire.....	15,00
<b>POUGET E.</b> Le sabotage.....	9,00
L'action directe.....	4,00
<b>PELLOUTIER F.</b> Histoire des Bourses du Travail.....	47,00

## FRANCE

<b>BETCHEL G.</b> 1907, la grande révolte du Midi.....	20,00
<b>LEFRANCAIS G.</b> Souvenirs d'un révolutionnaire.....	15,00
<b>LISSAGARAY P.O.</b> La Commune de 1871.....	22,00
<b>MICHEL L.</b> La Commune.....	22,00
Mémoires.....	25,00
<b>THOMAS E.</b> Louise Michel.....	41,00
<b>PICQUERAY M.</b> May la réfractaire.....	52,00

## RUSSIE

<b>AVRICH P.</b> La tragédie de Kronstadt.....	16,00
Les anarchistes russes.....	58,00
<b>METT I.</b> La Commune de Kronstadt.....	12,00
<b>MAKHNO N.</b> La révolution russe en Ukraine.....	18,00
<b>SERGE V.-ROCKER R.</b> Les soviets trahis par les bolchéviks.....	14,00
<b>SKIRDA A.</b> Kronstadt 1921.....	30,00
Les anarchistes dans la révolution russe.....	24,00
<b>VOLINE</b> La révolution inconnue 3 t. chaque.....	9,50

## ESPAGNE

<b>BERNERI C.</b> Guerre de classes en Espagne.....	11,50
<b>LEVAL G.</b> Espagne libertaire 36-39.....	35,00
<b>MINTZ F.</b> L'autogestion dans l'Espagne révolutionnaire.....	50,00
<b>MAURICE J.</b> L'anarchisme espagnol.....	30,00

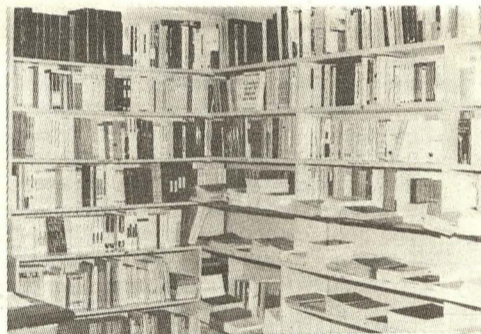
<b>ORWELL G.</b> Catalogne libre.....	12,00
Un « incontrôlé » de la Colonne de Fer Protestation.....	14,00

## AUTRES PAYS

<b>MERCIER-VEGA L.</b> La révolution par l'Etat.....	42,00
<b>N.L.F.M.</b> Histoire de l'anarcho-syndicalisme italien.....	10,00
<b>SPRIANO P.</b> L'occupation des usines (1920).....	45,00

## FEMMES

<b>COMMISSION-FEMMES F.A.</b> Les communistes-anarchistes et la femme.....	4,50
<b>GIANINI-BELLOTTI</b> Du côté des petites filles.....	12,00
<b>LEJEUNE P.</b> Louise Michel l'indomptable.....	20,00
<b>NASH M.</b> Femmes libres.....	35,00
<b>GOLDMAM E.</b> La tragédie de l'émancipation féminine.....	18,00
Epopée d'une anarchiste.....	55,00



## EDUCATION

<b>HEM DAY</b> Ferrer, sa vie, son œuvre.....	3,00
<b>FERRER S.</b> La vie et l'œuvre de F. Ferrer.....	15,00
<b>NEILL A.S.</b> Libres enfants de Summerhill.....	45,00
La liberté, pas l'anarchie.....	14,15
<b>ILICH I.</b> Une société sans école.....	36,00
Libérez l'avenir.....	10,00
<b>RAYNAUD J.M.</b> L'éducation libertaire.....	16,50
<b>SMITH J.R.</b> Le maître-camarade et la pédagogie libertaire.....	30,00

## URBANISME-ECOLOGIE

<b>AURAND C.</b> Entendez-vous dans nos campagnes.....	8,00
<b>LAISANT M.</b> La pilule ou la bombe.....	25,00
<b>RAGON M.</b> L'homme et les villes.....	33,00
L'architecte, le prince et la démocratie.....	39,00
<b>ANGERS (GROUPE)</b> Les anarchistes face au nucléaire.....	7,00
<b>LE HENAFF Y.</b> Différents aspects de l'énergie nucléaire.....	8,00

## ANTIMILITARISME

<b>CHARRON C.</b> L'antimilitarisme et son expression littéraire 1886-1920 2 t.....	120,00
<b>DARIEN G.</b> La belle France.....	19,00
<b>JOYEUX M.</b> Mutinerie à Montluc.....	25,00
<b>C.L.O.</b> Défense collective.....	15,00
<b>DEVALDES M.</b> Des cris sous la meule.....	3,00
La chair à canon.....	20,00

<b>LE HENAFF Y.</b> Les armes de destruction massive et la politique de défense française.....	15,00
--	-------

## DIVERS

<b>BERKMANN A.</b> Mémoires de prison d'un anarchiste.....	62,00
<b>CAMUS A.</b> L'homme révolté.....	12,00
<b>CARLES E.</b> Une soupe aux herbes sauvages.....	10,00
<b>CAUSE COMMUNE</b> Qui a peur de l'autogestion?.....	22,50
<b>CLASTRES P.</b> La société contre l'Etat.....	30,00
<b>COUTE G.</b> La chanson d'un gâs qu'a mal tourné 4 t. chaque.....	25,00
Glossaire (parler des pays beaucerons).....	9,00
<b>ALBERT C.-DUCHESNE J.</b> Le socialisme révolutionnaire.....	15,00
<b>DARIEN G.</b> L'ennemi du peuple.....	30,00
Le voleur.....	22,50
Les pharisiens.....	19,00
Bas les cœurs.....	19,00
Biribi.....	22,50
<b>GURVITCH G.</b> Les cadres sociaux de la connaissance.....	51,00
Etudes sur les classes sociales.....	13,00
<b>FERRE L.</b> Benoît Misère.....	42,00
Testament phonographe.....	63,00
<b>LANGLOIS D.</b> Les dossiers noirs de la police française.....	13,50
Les dossiers noirs de la justice française.....	13,50
Le nouveau guide du militant.....	16,00
Le guide du citoyen face à la police.....	26,00
<b>LE GUIN U.</b> Les dépossédés.....	59,00
<b>LIPIANSKI M.</b> Esquisse d'une économie fédéraliste.....	7,50
<b>LIVROZET S.</b> De la prison à la révolte.....	32,00
La rage des murs.....	33,00
Hurle.....	25,00
Le sang à la tête.....	39,00
Lettre d'amour à l'enfant que je n'aurai pas.....	43,00
Aujourd'hui la prison.....	49,00
Jeva de Nazareth.....	42,00
<b>RAGON M.</b> Histoire de la littérature prolétarienne.....	52,00
<b>RONFIN F.</b> La grève des ventres.....	50,00
<b>TRAVELET F.</b> Dis donc Ferré.....	45,00
<b>SAT-AMIKARO</b> Nouveau cours d'espéranto.....	33,00
<b>RELATIONS INTERNATIONALES (F.A.)</b> Combat libertaire (2 <sup>n</sup> ) chaque.....	7,00
<b>VOLINE (GROUPE)</b> La mémoire sociale (2 <sup>n</sup> ) chaque.....	8,00
<b>LOUISE MICHEL (GROUPE)</b> La Rue du n° 6 au n° 26 (sauf 10, 14, 21) chaque.....	15,00
N° 27.....	18,00
<b>COLLECTIONS DU MONDE LIBERTAIRE</b> 10 numéros par collection (depuis 1973).....	6,00

## DISQUES

<b>UTGE-ROYO S.</b> 2 volumes chaque.....	35,00
<b>COLLECTIF</b> Chansons anarchistes de la guerre d'Espagne.....	35,00
<b>MEULIEN-PIERRON</b> La chanson d'un gâs qu'a mal tourné (disque ou cassette).....	45,00
<b>LES QUATRE BARBUS</b> Chansons anarchistes (disque ou cassette).....	45,00
Chansons de la Commune (disque ou cassette).....	45,00

Le prix des livres est indiqué sans les frais de port. Nous vous demandons de bien vouloir les inclure dans le règlement de vos commandes.

# POUR UNE ANALYSE ANARCHISTE DE LA CRISE

Les bouleversements que connaît le monde actuellement, bouleversements économiques, sociaux et politiques, obligent tous ceux qui veulent mener une réflexion sur la crise à un effort radical de renouvellement et de mise à jour théorique sans lequel tout discours sur les réalités économiques actuelles ne serait que bavardage, présomption pseudo-scientifique et surplus de « bruit » théorique dans la cacophonie ambiante.

Pour les anarchistes, le danger est aggravé par la carence chronique d'une véritable théorie économique autonome, moderne, et le recours de plus en plus courant et explicite aux outils d'analyse marxiste qui, nous le verrons, sont singulièrement inefficaces et même dangereux. Les théories marxistes abandonnées progressivement par les marxistes les plus intelligents trouveront-elles auprès des anarchistes une nouvelle jeunesse ? Poursuivrons-nous notre aveuglement jusqu'à nous référer, pour analyser la crise du capitalisme, au père spirituel de ceux qui nous ont combattus et emprisonnés, pour que le capitalisme d'Etat, le pire, survive ? Notre bagage théorique et notre intelligence suffisent pour analyser la déconfiture du capitalisme et pour nous libérer définitivement de toute tutelle marxiste, dangereuse et stérile aujourd'hui comme toujours.

## La crise des théories marxistes de la crise

Si elle n'aboutit pas à l'écroulement du système capitaliste, la crise que celui-ci traverse actuellement, aura du moins servi à nous débarrasser définitivement de la partie la plus « coriace » et « inattaquable » du marxisme : son analyse économique et sa théorie de la crise du capitalisme. Penchons-nous donc sur ce cadavre encore chaud et essayons de pratiquer l'autopsie qui s'impose. Quelles étaient les grandes lignes d'analyse et en quoi se révèlent-elles aujourd'hui complètement fausses et pernicieuses ?

Pour être bref, le schéma marxiste de base est le suivant :

- Le travail, source de toute valeur, a une double nature (valeur d'usage-valeur d'échange ou force de travail-travail effectif) qui en fait une marchandise particulière capable de produire plus qu'elle ne consomme pour se reproduire en tant que force de travail.

- Les capitalistes rémunèrent cette « force de travail » à la mesure de ses besoins de reproduction, mais s'approprient de la « plus-value », c'est-à-dire du surplus de production du travail par rapport à ce qu'il consomme. Cette appropriation est évidemment une « aliénation » puisque le capital lui-même ne produit pas de valeur, n'étant que du « travail mort » (le « travail vivant » étant seule source de valeur).

- Une première difficulté se présente : comment se fait-il que les profits soient plus élevés dans les secteurs les plus mécanisés (employant beaucoup de machines et peu de main-d'œuvre) et non dans les secteurs à « faible » composition organique du capital ? Puisque, selon Marx lui-même, le taux d'exploitation est un rapport entre « capital fixe » (machines) et « capital variable » (main-d'œuvre). Il est donc plus fort dans les branches occupant beaucoup de main-d'œuvre et peu de machines. La réponse vient du ciel, c'est la « péréquation des taux de profit » qui accomplit le miracle : la plus-value se déplace, semble-t-il, des secteurs faiblement capitalistiques aux secteurs fortement capitalistiques.

- Ce n'est pas fini. Pour avoir un bénéfice supérieur, les entreprises accumulent du capital, mais, en accumulant du capital (mécanisation-concentration), elles sont condamnées à la « baisse tendancielle du taux de profit », puisqu'elles utilisent de plus en plus de machines et de moins en moins de main-d'œuvre.

- Les ouvriers, de leur côté, produisent de plus en plus et gagnent de moins en moins, et n'ont pas la possibilité de racheter la totalité de leur production (qui est l'équivalent ou la somme de leur salaire et de la plus-value que les capitalistes s'approprient). Dans l'absolu, c'est la « paupérisation » de la classe ouvrière.

- Le piège est dressé : baisse tendancielle du taux de profit, paupérisation, le capi-

talisme est inévitablement condamné à la « crise de surproduction », à celle-là et pas à une autre puisqu'il y a trop de marchandises sur le marché, pas assez de demande ; pour les capitalistes, obligés de vendre pour survivre, c'est la fin.

- Pour le capital, la seule solution est de livrer à une concurrence sauvage, à chercher d'autres marchés et d'autres sources de matières premières et main-d'œuvre, en un mot, c'est l'impérialisme et sa conséquence : la guerre.

Ce schéma fait, aujourd'hui comme toujours, des ravages dans toute la gauche, des socialistes jusque chez certains anarchistes, il charme par sa « scientificité », par son aspect inévitable et en fin de compte, rassurant. Il est présent dans toute l'analyse économique « de gauche », accompagné par toutes les sauces, rectifié sur tel ou tel autre point de détail, mais au fond, toujours identique, immuable.

Faut-il « avoir la foi » pour continuer à le croire fondé ou utilisable, alors que tout nous montre son côté foncièrement faux, artificiel, et sa nature profonde de spéculation théorique datée et périmée !

Quelques faits évidents suffisent à le condamner définitivement si l'on se donne la peine de les juger correctement. Posons-nous une question simple : la crise actuelle est-elle une crise de surproduction ? Absolument pas (à moins d'avoir la foi) : toute crise de surproduction aboutit inévitablement à une baisse des prix, due à une forte offre ou production confrontée à une demande faible ou à un pouvoir d'achat limité. Or, actuellement, un des aspects les plus voyants de la crise est justement l'inflation, c'est-à-dire exactement le contraire d'une baisse des prix. Cette inflation est due soit à une augmentation des matières premières, soit à un excédent de pouvoir d'achat par rapport à la production. Dans les deux cas, le schéma marxiste est parfaitement inutilisable puisqu'il affirme le contraire de ce qu'affirme la réalité. A moins que la réalité se trompe, c'est le schéma qui est faux.

Si l'inflation est due à une hausse des matières premières, il est évident que l'argent dépensé par les capitalistes va gonfler le pouvoir d'achat général et créer un surplus de demandes ou un nouveau marché pour les produits de ce même capitaliste qui risque tout, sauf une crise de surproduction. Si l'inflation est due à un excédent de demandes (alimentées par le crédit), cela veut dire que les prolétaires ou les autres, non seulement ne connaissent pas de « paupérisation », mais qu'ils peuvent dépenser plus qu'ils ne produisent et que, donc, la crise actuelle serait plutôt une crise de sous-production, absolument pas une crise de surproduction telle que l'avait prévue Marx.

Dans ces conditions, ne serait-ce que rêver d'une baisse tendancielle du taux de profit, dénoterait un fort degré d'inconscience ou d'optimisme. Allez demander aux compagnies pétrolières ou aux secteurs capitalistes de pointe (informatique, aviation, armement) ce qu'ils en pensent de la baisse tendancielle du taux de profit ! Si vous y croyez encore, allez demander à une banque ou à une société immobilière.

La réalité de la crise est ailleurs, ici une seule chose est apparente : la crise du marxisme, quel qu'il soit.

## Pour une analyse anarchiste de la crise

En définitive, le défaut essentiel de la théorie marxiste réside dans sa nature quantitative et mécanique. Pour comprendre la crise actuelle, il faut plus que jamais abandonner l'idée même du déterminisme économique simple, comme déjà l'avaient fait Proudhon et Bakounine. Ce n'est pas « l'économique » qui détermine à sens unique le « politique », mais il existe entre ces deux sphères des inter-relations réciproques et non prioritaires. Il s'agit pour nous de souligner ce qu'il y a de qualitatif, c'est-à-dire de « politique » et de « culturel » au cœur même des mécanismes économiques.

Le pouvoir n'est pas quelque chose de « déterminé », mais quelque chose de déterminant. Pour les anarchistes dont la raison d'être, est la lutte contre le pouvoir, l'analyse de la crise se fera en termes de pouvoir. Proudhon fondait toute sa théorie sur l'idée simple que l'exploitation économique était précédée et rendue

possible par l'exploitation politique ou la soumission (ce qui lui valut les foudres de Marx). Il y a effectivement au cœur même du processus de création de la valeur des éléments prépondérants de pouvoir et de soumission qui déterminent le reste des mécanismes économiques, et donc, la crise.

Aujourd'hui comme toujours, la crise du capitalisme est une crise de pouvoir et c'est comme toujours une *crise de croissance du pouvoir*. Pour être bref (ceci mériterait d'être développé), disons que :

- A l'origine, l'homme, confronté à une situation de rareté des biens de survie, connaît ce que l'on a appelé « l'expropriation privative » : un groupe d'individus s'approprie, grâce à sa domination politique, des biens de subsistance et oblige les autres, les spoliés, à travailler pour lui pour pouvoir survivre.

- La division en classes naît donc en même temps qu'un groupe social devient arbitre de la vie et de la mort du reste des individus de la société. Le travail montre ici sa véritable nature : c'est essentiellement un phénomène de soumission, et un phénomène de soumission particulier, puisqu'il crée plus de soumission qu'il ne permet de gagner de liberté. L'individu gagne, en travaillant, la liberté de ne pas mourir, mais perd la possibilité d'auto-déterminer sa vie.

- Le pouvoir et la soumission deviennent alors des phénomènes cumulatifs auto-générés : le pouvoir doit croître pour survivre en tant que tel ; le pouvoir engendre plus de pouvoir, la soumission engendre plus de soumission.

- Ainsi les formes d'exploitation politiques et économiques se généralisent, s'approfondissent et se perfectionnent : du système féodal, système de pouvoir limité (autonomie des campagnes, armées réduites, faible intégration de l'individu dans l'Etat), on passe au système démocratique qui permet une domination bien plus profonde et indolore (suffrage universel, « libertés démocratiques », mais aussi service militaire obligatoire, généralisation du travail salarié, etc.).

- La première grande crise économique se produit au moment où, les sphères de domination politiques et économiques s'étant développées chaotiquement et séparément, l'intégration des deux sphères devient une nécessité. L'Etat va désormais prendre une part importante dans la régulation des mécanismes économiques (Keynes).

- Mais cette crise crée aussi, au sein même du capitalisme, l'émergence d'un nouveau type de domination : le totalitarisme qui exaspère la tendance temporaire d'intégration des deux sphères de domination au sein de l'Etat. Les conflits mondiaux naissent de l'affrontement, non seulement économique, mais aussi et surtout politique, des deux modèles de domination.

- La crise actuelle du capitalisme (du capitalisme d'Etat aussi bien que du capitalisme libéral) est sûrement la plus grave, la plus profonde, mais aussi la plus larvée, n'ayant pas de manifestations macroscopiques à cause de la perfection presque totale des mécanismes de contrôle social mis en place, à l'Est comme à l'Ouest. Quelles sont les caractéristiques de la crise actuelle ?

L'intégration de l'Etat dans l'économie réalisée par les politiques anticrise des démocraties libérales (new-deal) ou par les régimes fascistes (n'oublions surtout pas que les structures économiques de l'Italie, du Japon et de l'Allemagne ont « miraculeusement » survécu à la guerre-cf. le secteur public et semi-public en Italie, Eni, Iri, etc.), a permis un développement phénoménal des économies capitalistes dans l'après-guerre qui ont eu tendance très rapidement à dépasser les cadres nationaux pour se développer à l'échelle planétaire : entreprises multinationales, banques internationales, etc.

Cette excroissance des firmes capitalistes et de l'économie dans son ensemble crée des facteurs de déstabilisation externes et internes :

- Le développement en dehors du cadre des Etats nationaux du capitalisme, fait que les mécanismes de régulation traditionnels mis en œuvre par les Etats deviennent de plus en plus inefficaces. Les politiques budgétaires et monétaires sont

incapables de contrôler les mouvements de capitaux internationaux (euro-dollars et pétro-dollars). L'économie dominante, les USA, vivent pratiquement aux dépens des économies soumises, et y exportent leur inflation. Le système monétaire international connaît une déconfiture totale : le dollar, monnaie d'échange internationale, détachée de l'or en 1971 (inconvertibilité), ne prend plus sa valeur que dans la solvabilité de la puissance militaire américaine et comme celle-ci paraît s'effriter, la confiance dans le dollar s'effrite aussi régulièrement.

- Au niveau interne, la crise est due à l'impossibilité des gouvernements de maîtriser les mécanismes économiques accélérés artificiellement par la consommation de masse, le crédit généralisé, le renouvellement constant des produits et des machines.

L'inflation qui, à des taux modérés, était un facteur de développement (l'argent circule plus rapidement quand on sait qu'il perd de la valeur, les entreprises et les consommateurs remboursent plus facilement leurs crédits), devient un facteur déstabilisant, impossible à maîtriser dans la situation internationale décrite plus haut.

Le développement économique, facteur de soumission politique, rend nécessaire plus de soumission pour ne pas dégénérer en crise ouverte. Ce sont les mêmes qui avaient été « intégrés » dans le système de domination par le développement économique, qui, aujourd'hui, vont sauver ce même système de domination en le rendant, s'ils réussissent, encore plus solide ; ce sont les syndicats, les prétendus partis de gauche, tous les tenants des fausses oppositions.

Quelle est donc l'issue prévisible de la crise ? Sans vouloir jouer au devin, on peut souligner quelques constatations qui semblent s'imposer ; pour le capitalisme, la seule issue est une restructuration et une harmonisation des mécanismes de domination ; il s'agit pour lui de créer au niveau interne des Etats et au niveau international de nouvelles structures économiques et politiques (du type de la CEE) en harmonie avec le développement actuel, économique, politique et culturel.

Cette restructuration s'annonce difficile car elle sous-entend une redistribution des zones de pouvoir et d'influence entre les deux blocs capitalistes d'Est et d'Ouest, ainsi que la prise en compte de l'émergence des pays du Tiers-Monde dont le sort, c'est-à-dire l'intégration dans l'un des deux blocs ou le choix d'une voie intermédiaire, n'est pas encore joué. Cette crise politique internationale est intimement liée à la crise économique de chacun des pays des deux blocs. Ceux-ci ont en effet subi et essaient de résoudre la crise de manière différente. Le degré de gravité de la crise dans les deux blocs, ainsi que l'efficacité des politiques mises en œuvre, toutes deux extrêmement différentes, font qu'au-delà des oppositions « spectaculaires » (J.O., Afghanistan), une réelle redistribution des zones d'influence s'opère à l'avantage, semble-t-il, du bloc soviétique. On va donc, à moins qu'un nouveau Sarajevo ne compromette tout, vers un nouveau Yalta, vers un nouveau partage du monde.

Au niveau interne, la perspective est celle d'une social-démocratie à l'allemande pour les pays du bloc « libéral » (cf. l'Italie), après que les oppositions de classes exacerbées par la crise aient été résolues par la collaboration des syndicats et partis de gauche, et la répression du véritable mouvement révolutionnaire. Si la crise est surmontée dans ce sens, le monde se dirige vers une nouvelle « détente » marquée par la collaboration des divers capitalismes (cf. le rapprochement Chine-Japon) et une « soft-répression » d'autant plus efficace qu'elle est discrète.

Dans ces conditions, le rôle des anarchistes doit être de rendre difficile ou impossible la restructuration capitaliste et de refuser plus que jamais toute collaboration de classe et d'élargir dans la mesure de ses moyens le front d'opposition politique et culturelle au projet d'intégration qui n'est pas seulement celui des Carter-Giscard, mais aussi celui des Marchais-Mitterrand-Berlinguer.

Michel MUSOLINO  
Groupe E. VARLIN